Nations Unies S/PV.8734



Conseil de sécurité

Soixante-quinzième année

Provisoire

8734^e séance Jeudi 27 février 2020, à 10 heures New York

Président: M. De Croo..... (Belgique) Mme Goolab Membres: M. Maas M. Wu Haitao M. Jürgenson Mme Craft Fédération de Russie.... M. Nebenzia France.... M. de Rivière M. Syihab Mme Cedano Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord M. Allen Mme Prince M. Ladeb

Viet Nam

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'examen d'autres modalités au point de passage de Yaaroubiyé (S/2020/139)

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017), 2401 (2018), 2449 (2018) et 2504 (2020) du Conseil de sécurité (S/2020/141)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)





M. Dang



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adopté.

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'examen d'autres modalités au point de passage de Yaaroubiyé (S/2020/139)

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017), 2401 (2018), 2449 (2018) et 2504 (2020) du Conseil de sécurité (S/2020/141)

Le Président : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la République arabe syrienne et de la Turquie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Ursula Mueller, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires; et M^{me} Henrietta Fore, Directrice générale de l'UNICEF.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2020/139, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'examen d'autres modalités au point de passage de Yaaroubiyé; et sur le document S/2020/141, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017), 2401 (2018), 2449 (2018) et 2504 (2020) du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Mueller.

M^{me} Mueller (parle en anglais): Je commencerai mon exposé aujourd'hui en parlant de la catastrophe humanitaire qui se déroule dans le nord-ouest de la Syrie et qui continue d'exiger l'attention et l'action du Conseil. Je parlerai également de l'importance de l'opération transfrontière – une voie d'approvisionnement critique pour le nord-ouest du pays.

Deuxièmement, j'informerai le Conseil sur l'acheminement de l'aide vers le nord-est de la Syrie à la suite de l'adoption de la résolution 2504 (2020), notamment le rapport du Secrétaire général sur la faisabilité de recourir à d'autres modalités au point de passage de Yaaroubiyé.

Enfin, j'évoquerai la situation humanitaire à Roukban et l'aggravation des besoins humanitaires dans de nombreuses autres régions du pays. La Directrice générale de l'UNICEF, M^{me} Fore, donnera des informations supplémentaires sur les répercussions de la crise sur les familles en Syrie.

La semaine dernière, j'ai parlé par vidéo à 14 femmes syriennes à Edleb et dans le nord d'Alep. Elles sont toutes des travailleuses humanitaires qui aident leurs communautés; presque toutes viennent d'autres régions de la Syrie et ont été déplacées avec leurs familles, certaines à plusieurs reprises. Ce qui se passe dans le nord-ouest de la Syrie, m'ont-elles dit, est inimaginable. Ce n'est pas humainement tolérable. Elles m'ont parlé d'enfants si traumatisés qu'ils ne parlent plus. L'une d'entre elles, qui est sage-femme à Edleb, m'a dit qu'elle pouvait observer l'impact de cette situation extrêmement stressante sur ses patientes. Les accouchements prématurés, les fausses couches et les cas d'insuffisance pondérale à la naissance sont en hausse. Les femmes enceintes lui demandent de les faire accoucher par césarienne parce qu'elles ont peur d'accoucher pendant qu'elles se déplacent et n'ont pas accès aux soins médicaux.

Les dernières statistiques dont nous disposons indiquent que, depuis le 1er décembre, près de 950 000 personnes ont fui les lignes de front qui se rapprochent dans le nord-ouest de la Syrie. La plupart de ces personnes se sont installées dans le nord-ouest de la province d'Edleb, une zone restreinte située le long de la frontière entre la Syrie et la Turquie qui accueille déjà des centaines de milliers de déplacés. Pour bon nombre de ces familles épuisées, il s'agit du énième déplacement - le tout alors qu'il gèle. Les femmes d'Edleb m'ont décrit la réalité de la vie quotidienne dans cet environnement surpeuplé. L'une d'entre elles a trouvé refuge dans une cave avec 15 autres adultes et 20 enfants, sans aucune intimité. Plusieurs m'ont dit que cela faisait des semaines qu'elles n'avaient pu changer de vêtements. La violence contre les femmes, ont-elles dit, est devenue routinière.

Le Secrétaire général a déclaré que le droit international humanitaire et la protection des civils sont

systématiquement ignorés. Il a averti que les combats s'approchaient des zones avec les plus fortes densités de population. Les hôpitaux, les écoles, les camps et autres sites où les familles déplacées sont venues se réfugier ne sont pas épargnés. Au cours des 10 derniers jours, un camp abritant plus de 800 personnes a été bombardé à Dana, qui est maintenant le sous-district le plus peuplé de la province d'Edleb. L'hôpital central d'Edleb a été une des installations touchées cette semaine par des frappes, qui ont fait de multiples victimes. Les opérations dans cet établissement ont dû être suspendues, à l'exception des soins médicaux urgents.

Une opération humanitaire massive est en cours dans le nord-ouest de la Syrie. En janvier, environ 1,4 million de personnes ont bénéficié d'une aide alimentaire acheminée grâce au mécanisme transfrontières, près de 500 000 personnes ont reçu des fournitures sanitaires et plus de 230 000 personnes ont reçu d'autres articles non alimentaires. C'est plus que durant n'importe quel autre mois depuis que l'opération transfrontières a été autorisée en 2014. En dépit de ces immenses efforts, les femmes d'Edleb m'ont dit que le simple fait de se procurer des vivres, de l'eau potable et du chauffage était une lutte quotidienne.

Le mécanisme transfrontières est absolument essentiel pour notre action dans le nord-ouest de la Syrie. Il n'existe actuellement aucun autre moyen d'atteindre les personnes dans le besoin à Edleb à une telle échelle, aussi rapidement et directement. Comme l'a souligné le Secrétaire général, le Conseil de sécurité a un rôle crucial à jouer dans l'appui à ces efforts humanitaires.

Je remercie les donateurs de leurs généreuses contributions, qui ont dépassé les 100 millions de dollars rien que ce mois-ci au regard de notre appel de fonds de 500 millions de dollars pour l'action humanitaire dans le nord-ouest de la Syrie au cours des cinq prochains mois. Ce montant comprend les 42 millions de dollars débloqués par le Fonds central pour les interventions d'urgence.

J'en viens maintenant à la situation dans le nord-est de la Syrie. Dans le nord-est de la Syrie, les civils restent extrêmement vulnérables. Ces dernières semaines, la reprise des hostilités dans et autour du sous-district de Tell Tamr a provoqué le déplacement de 1600 civils supplémentaires qui se sont réfugiés à Qamichli, tandis que 800 autres personnes sont arrivées à Raqqa. Ces déplacements viennent s'ajouter aux centaines de milliers de personnes déjà déplacées dans le nord-est de la Syrie. Dans le nord-est, on estime

que 1,9 million de personnes ont besoin d'une aide humanitaire. La majorité – 1,34 million de personnes – se trouve dans des zones qui ne sont pas contrôlées par le Gouvernement syrien.

Au cours du deuxième semestre de 2019, l'ONU et ses partenaires humanitaires ont intensifié leur action dans le nord-est de la Syrie, acheminant des fournitures à des centaines de milliers de personnes depuis l'intérieur de la Syrie et via le point de passage de Yaaroubiyé et le mécanisme transfrontières. Néanmoins, des lacunes importantes ont persisté. Jusqu'au 10 janvier, l'ONU a fourni une aide transfrontière dans le nord-est de la Syrie via le point de passage de Yaaroubiyé – principalement des articles sanitaires et médicaux qui autrement n'auraient pas pu être fournis régulièrement aux populations dans le besoin. Nous avons informé le Conseil de sécurité de l'importance du renouvellement de Yaaroubiyé en tant que point de passage autorisé, avertissant que toute réduction de l'accès humanitaire aggraverait les souffrances.

Avec l'adoption de la résolution 2504 (2020) et le retrait de Ramta et de Yaaroubiyé en tant que points de passage autorisés, le Conseil a prié le Secrétaire général de lui faire rapport sur la faisabilité de recourir à d'autres modalités au point de passage de Yaaroubiyé

« afin de faire en sorte que l'aide humanitaire, y compris les fournitures médicales et chirurgicales, parvienne par les voies les plus directes aux personnes qui en ont besoin dans toute la Syrie, dans le respect des principes humanitaires d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance » (résolution 2504 (2020), par. 6).

La conclusion du rapport du Secrétaire général est que,

«[p]our que tous les besoins humanitaires puissent être satisfaits, le Gouvernement syrien devrait faciliter l'accès, à travers les lignes de conflit, au nord-est du pays, en particulier pour ce qui est de l'aide médicale. Le Gouvernement devrait également consentir à l'acheminement de l'aide humanitaire au moyen d'opérations transfrontières vers le nord-est, par des points de passage sûrs et faisables, compte tenu de la logistique, en utilisant les voies les plus directes » (S/2020/139, par. 46).

Si les mesures nécessaires à l'acheminement de l'aide depuis Damas ne sont pas prises, et si le Gouvernement syrien et les pays voisins ne consentent pas à l'utilisation des points de passage vers le nord-est de la Syrie, le rapport ajoute que

20-05215 3/**29**

« le Conseil de sécurité devra autoriser l'ONU et ses partenaires d'exécution à emprunter des points de passage supplémentaires » (*ibid*, par 48).

De toutes les autres modalités, le point de passage de Tell Abiad est jugé l'option la plus faisable, dans le contexte actuel.

Le rapport cite quatre exigences pour que les modalités régissant l'accès à travers les lignes de conflit puissent être appliquées effectivement. Premièrement, il faudrait l'approbation en temps voulu par le Gouvernement syrien de l'importation de toutes les fournitures médicales nécessaires dans le pays. Le rapport souligne que certaines importations ont déjà fait l'objet d'une approbation accélérée, 11 demandes de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sur 36 ayant récemment été approuvées.

Deuxièmement, une procédure d'approbation simplifiée, accélérée et fiable, par le Gouvernement syrien, pour permettre des livraisons régulières et prévisibles de Damas vers le nord-est par voie terrestre doit être mise en place. Le Fonds des Nations Unies pour la population a indiqué qu'une première livraison par route d'articles médicaux est en route vers Qamichli. L'approbation d'une demande spécifique de l'OMS pour une livraison terrestre est en attente.

Troisièmement, l'aval du Gouvernement syrien en ce qui concerne l'accès à l'ensemble des secteurs et installations dans le nord-est afin de veiller à ce que l'aide parvienne à toutes les personnes qui en ont besoin, en toute impartialité et sans discrimination, est nécessaire. Bien qu'une aide a été acheminée dans le nord-est de la Syrie, encore faut-il qu'elle parvienne à toutes les personnes dans le besoin, où qu'elles se trouvent et quels que soient ceux qui font fonctionner les installations médicales qu'elles utilisent.

Quatrièmement, l'acheminement de l'aide par les autorités locales dans le nord-est de la Syrie doit être facilité en tous points et sans plus tarder. Il incombe également aux autorités locales de veiller à ce que l'aide ne soit pas entravée.

Hier, en réponse à nos demandes d'accès par voie terrestre au nord-est de la Syrie, nous avons reçu l'approbation globale du Gouvernement syrien pour transférer l'assistance médicale par voie terrestre dans toutes les parties du pays. Il s'agit d'une évolution bienvenue qui, nous l'espérons, se traduira effectivement par l'acheminement de tous les types de fournitures et d'équipements médicaux nécessaires à toutes les

personnes qui en sont besoin dans le nord-est, où qu'elles se trouvent.

Si d'autres modalités viables au point de passage de Yaaroubiyé ne sont pas trouvées pour les articles médicaux, le fossé entre l'intervention humanitaire et les besoins humanitaires pourrait se creuser davantage. Si les médicaments s'épuisent et que les infrastructures médicales ne sont pas en mesure d'appliquer les procédures nécessaires pour sauver des vies, des personnes mourront. Les premières pénuries devraient se manifester dès le mois de mars pour les installations médicales fournissant des soins de médecine de la procréation, qui étaient auparavant soutenues par des opérations transfrontières. Les pénuries d'articles médicaux pourraient être encore plus grandes d'ici le mois de mai.

Une cargaison d'articles médicaux essentiels destinés à être acheminés vers le nord-est de la Syrie en passant par Yaaroubiyé est toujours en Iraq. L'Organisation mondiale de la Santé collabore activement avec le Gouvernement syrien pour faire parvenir cette aide en Syrie par voie aérienne et veiller à ce qu'une assistance médicale vitale parvienne d'urgence à tous les Syriens qui en ont besoin dans le nord-est. La procédure d'expédition a été lancée aujourd'hui.

J'en viens maintenant à la situation à Roukban. Plus de 19400 personnes, soit près de la moitié de la population, ont maintenant quitté la région de Roukban, la grande majorité dans le cadre de départs qu'elles ont organisés elles-mêmes. En janvier, l'Organisation des Nations Unies a mené quatre missions d'évaluation interinstitutions dans les zones de retour à Homs. lesquelles accueillent environ 10000 personnes qui se trouvaient précédemment à Roukban. Ces familles vivent dans des conditions extrêmement difficiles. Presque toutes vivent dans des tentes de fortune. Nombreux sont ceux qui luttent pour satisfaire leurs besoins alimentaires immédiats. Nos informations indiquent que des milliers de personnes souhaitent encore quitter Roukban. Une planification est en cours pour appuyer les départs volontaires en connaissance de cause. J'appelle toutes les parties à faciliter ces efforts, et à aider ceux qui restent, jusqu'à ce que des solutions durables soient trouvées pour tous les habitants de Roukban.

Les besoins humanitaires à travers le pays restent immenses et s'aggravent. Le nombre de personnes jugées en situation d'insécurité alimentaire a augmenté de 1,3 million en 2019, pour atteindre 7,9 millions de personnes en 2020. Comme je l'ai dit au début de mon

exposé, le terrible bilan humain de la situation dans le nord-ouest de la Syrie exige l'attention et l'action du Conseil.

Je voudrais terminer par un message des femmes syriennes d'Edleb avec lesquelles je me suis entretenue la semaine dernière. Elles m'ont dit :

« Nous sommes des femmes syriennes, des mères et des travailleuses humanitaires. Nous faisons tout notre possible pour continuer à travailler, malgré les circonstances, en dépit de ce qui se passe ici. Nous ne voulons pas aller en Europe. Nous voulons rester ici, à Edleb, et reconstruire nos vies. Tout ce que nous demandons, c'est que la misère cesse, que les tueries cessent. Nous voulons avoir le droit de vivre ».

Je me fais l'écho du nouvel appel lancé par le Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu immédiat pour mettre fin à la catastrophe humanitaire et éviter une escalade incontrôlable.

Le Président : Je remercie M^{me} Mueller de son exposé.

Je donne à présent la parole à M^{me} Henrietta Fore.

M^{me} Fore (parle en anglais): Une nouvelle année, une nouvelle décennie, et un nouveau chapitre sombre de la catastrophe syrienne qui a laissé le pays et son peuple en proie à la décimation et à la destruction causées par une guerre apparemment sans fin. L'année 2020 a un peu moins de deux mois et, selon le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, quelque 300 personnes ont été tuées à Edleb et Alep depuis le début de l'année.

La situation s'aggrave de jour en jour. L'escalade des combats dans le nord-ouest depuis décembre a poussé plus de 900 000 personnes, dont plus d'un demimillion d'enfants, à quitter leur foyer et à se mettre en danger – un mouvement de masse stupéfiant de tant de personnes en si peu de temps. Pour certaines, c'est la sixième ou septième fois qu'elles sont déplacées. Beaucoup ont fui vers le nord-ouest d'Edleb, tandis que d'autres se sont dispersées vers Afrin, Izaz et Bab, près d'Alep et de la frontière turque. Des dizaines de milliers de personnes vivent actuellement dans des tentes de fortune, des bâtiments publics, en plein air, blotties sous les arbres – exposées à la pluie, à la neige et au froid glacial du rude hiver syrien.

Les récentes frappes contre ces camps de fortune à Edleb et contre les enfants et les enseignants tués de façon horrible il y a deux jours à peine lorsque 10 écoles ont été attaquées sont à la fois répréhensibles et moralement répugnantes. Ces actes démontrent clairement aussi les conditions quotidiennes terrifiantes de ceux qui vivent ce cauchemar. Nous avons entendu et lu des informations faisant état d'enfants morts de froid. Lorsque le bois s'épuise, les familles brûlent tout ce qu'elles peuvent trouver – des sacs en plastique, des ordures et des meubles mis au rebut - pour fournir un peu de chaleur contre le froid, ou un simple feu pour cuire la nourriture qu'elles réussissent à trouver.

Dans ces camps improvisés, les enfants et les femmes sont particulièrement exposés à la violence et à l'exploitation. Les toilettes de fortune n'offrent aucune sécurité ni intimité. Des mines terrestres et des engins explosifs improvisés jonchent l'environnement. Chaque pas que les gens font est dangereux. Dans le nord-ouest, 280 000 enfants ont été cruellement privés d'éducation. On estime que 180 écoles sont hors service – détruites, endommagées ou utilisées comme abris; c'est un autre coup porté aux espoirs et à l'avenir des enfants. L'accès aux soins de santé est presque inexistant ou financièrement hors de portée. Les hôpitaux continuent d'être pris pour cible. Soixante-douze d'entre eux ont suspendu leurs services à cause des combats.

Mais la situation dans le nord-ouest n'est que la plus récente des dévastations provoquées par la guerre. Dans l'ensemble du pays, ces neuf années de guerre ont décimé les services publics. Plus de la moitié des services et établissements de santé et trois écoles sur 10 ne fonctionnent plus. L'économie est en chute libre, la destruction du capital physique coûtant, selon les estimations, 120 milliards de dollars, et les pertes économiques s'élevant à 500 milliards de dollars. La livre syrienne a perdu près de 50 % de sa valeur au cours de l'année écoulée.

Mais le coût réel du carnage ne se mesure pas en termes de perte d'infrastructures ou de dévastation économique. Il se mesure dans la vie quotidienne des gens, des 11 millions de personnes à travers la Syrie qui ont encore besoin d'une aide humanitaire d'urgence, dont près de la moitié sont des enfants; et des 6,5 millions de Syriens qui souffrent de la faim chaque jour à cause de l'insécurité alimentaire. Le prix des denrées alimentaires de première nécessité a été multiplié par 20 depuis le début de la guerre, ce qui est dévastateur pour un pays où 80% de la population vit déjà en dessous du seuil de pauvreté.

Les familles sont obligées de vendre leurs biens ou d'envoyer leurs enfants travailler, uniquement pour

20-05215 5/29

subvenir à leurs besoins élémentaires. Les enfants sont privés de vaccinations vitales, de soins médicaux ou d'autres services de santé en raison des coûts élevés ou des lacunes dans les services. Un enfant syrien sur trois n'est pas scolarisé. Au total, 6,7 millions de réfugiés ont fui la Syrie depuis le début de la guerre, et 6,2 millions de personnes – ce chiffre continuant d'augmenter – sont déplacées à l'intérieur du pays. En presque une décennie, la guerre a forcé près de la moitié des habitants du pays à quitter leur foyer.

Nous mesurons surtout cet échec mondial à l'aune des vies innocentes perdues et brisées par le conflit. En 2018, plus de 1 100 enfants ont été tués au cours des combats, le plus grand nombre d'enfants tués en une seule année depuis le début de la guerre. L'année dernière n'a guère été meilleure : 900 enfants ont été tués et des centaines blessés. Et ce ne sont là que les cas que nous avons pu vérifier; le chiffre réel est beaucoup plus élevé.

Comme le Conseil l'a appris la semaine dernière de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne, des enfants sont détenus et utilisés comme monnaie d'échange. Des milliers d'enfants, syriens et étrangers, sont confinés dans des camps qui ne sont pas adaptés à leurs besoins. Les groupes armés recrutent et utilisent des garçons pour combattre sur le front. Des filles de 9 ans à peine ont été violées et un enfant sur quatre risque de souffrir de graves troubles mentaux.

L'ampleur effroyable de la crise et la rapidité fulgurante avec laquelle elle se développe ont multiplié les besoins humanitaires. L'UNICEF, nos organismes apparentés et nos partenaires font tout ce qu'ils peuvent. L'année dernière, nous avons effectué des tests de dépistage de la malnutrition auprès de 1,8 million de mères et d'enfants et donné des consultations médicales à plus de 2 millions d'entre eux. Plus de 7,4 millions de personnes à travers la Syrie ont bénéficié de services d'eau et d'assainissement, notamment un meilleur accès à l'eau, des kits d'hygiène et des comprimés de purification.

Nous avons apporté à près de 400000 femmes et enfants un soutien psychologique pour les aider à vivre avec le traumatisme qu'ils ont subi. Nous avons aidé 1,8 million d'enfants à poursuivre leur scolarité. Nous avons fourni des vêtements d'hiver et des couvertures à plus de 37000 enfants et vacciné près de 600000 enfants de moins d'un an.

Cela vient s'ajouter aux milliers d'enfants auxquels nous avons fourni et continuons de fournir des services à travers la Syrie depuis neuf ans. Mais les besoins sont colossaux et croissent bien plus vite que nos ressources. Je me rendrai en Syrie et dans la région ce week-end pour rencontrer les responsables et nos équipes humanitaires sur le terrain afin de voir ce que nous devons faire de plus pour répondre à ces besoins urgents. Nous savons que nous avons besoin de plus de fonds et de ressources pour aider ces populations et donner à la société syrienne ne serait-ce qu'une chance d'avoir un avenir meilleur et plus pacifique.

Mais nous avons également besoin que le Conseil et ses membres prennent la défense des enfants de Syrie et parlent d'une seule voix.

Premièrement, nous appelons les parties dans toute la Syrie à protéger les enfants et les infrastructures civiles essentielles dont eux et leurs familles ont si désespérément besoin, Je pense notamment aux écoles, aux hôpitaux et aux systèmes d'eau, que la Syrie devra reconstruire lorsque les combats cesseront et qu'un règlement politique sera en cours de mise en œuvre.

Deuxièmement, nous avons désespérément besoin d'une cessation des hostilités dans le nord-ouest de la Syrie. D'ici là, il nous faut des pauses humanitaires régulières pour permettre aux civils de se mettre à l'abri du danger s'ils le peuvent et le souhaitent. Cela donnerait également aux travailleurs humanitaires la marge de manœuvre nécessaire pour fournir des soins urgents aux personnes dans le besoin et pour mener des évaluations impartiales, y compris par-delà les frontières.

Troisièmement, il faut améliorer l'accès humanitaire en général afin de venir en aide aux populations aussi efficacement et rapidement que possible, depuis la Syrie et les pays voisins. Il s'agit notamment d'autoriser l'accès routier aux convois humanitaires qui acheminent des fournitures médicales depuis Damas ou qui traversent la frontière pour se rendre dans le nord-est de la Syrie, ainsi que de délivrer des visas et des permis de voyage.

Quatrièmement, nous exhortons tous les États Membres à honorer leurs obligations au titre de la Convention relative aux droits de l'enfant et à rapatrier les enfants de manière sûre, volontaire et digne. Les conditions dans lesquelles vivent de nombreux enfants, en particulier les enfants qui vivaient auparavant dans les territoires contrôlés par l'État islamique d'Iraq et du Levant, ne permettent pas d'offrir à chaque enfant

les soins et la protection dont il a besoin. Lorsque c'est dans l'intérêt supérieur de l'enfant, l'unité familiale doit être maintenue. Les enfants doivent donc être rapatriés avec leurs frères et sœurs et l'adulte de référence, qui est généralement leur mère. Nous appelons également les autorités à libérer tous les enfants en détention et à veiller à ce qu'ils soient pris en charge correctement.

Cinquièmement, nous renouvelons notre appel au Conseil pour qu'il appuie une solution politique négociée qui mette fin à cette guerre une fois pour toutes, et qu'il use de son influence à cette fin. Comme l'a dit le Secrétaire général la semaine dernière, il n'y a pas de solution militaire à la crise syrienne; la seule solution possible reste politique.

Investir dans les enfants de Syrie est le meilleur investissement que chacun d'entre nous puisse faire : c'est un investissement dans l'avenir, un investissement dans la paix. Et pourtant, nous laissons cette occasion nous échapper alors qu'une nouvelle année commence. Plus la guerre se prolongera, plus nombreux seront les enfants qui mourront sous les yeux du monde. D'autres seront obligés de quitter leur foyer pour entreprendre de longs et périlleux voyages en quête de sécurité. Davantage de pays voisins seront sous pression pour accepter davantage de réfugiés alors qu'ils en ont déjà tant accueillis généreusement. Et avec chaque mois qui passe, l'espoir d'un relèvement de la Syrie et de la région ne fait que s'éloigner davantage.

Tant d'écoles bombardées, de localités rasées, de corps brisés, d'esprits en miettes, de familles déchirées, d'avenirs volés et d'espoirs dérobés, et pourtant les combats se poursuivent. Le message est clair : nous ne pouvons pas nous permettre de commencer une nouvelle année avec le même carnage, le même mépris du droit humanitaire international, la même inhumanité que ceux qui ont marqué le début de l'année 2020.

Un enfant né au début de cette guerre a maintenant 9 ans. Devons-nous lui avouer que la paix est hors de notre portée? Que nous sommes incapables, ou peu désireux, de mettre fin à cette guerre destructrice?

L'année prochaine, nous marquerons le dixième anniversaire du conflit syrien, un anniversaire qu'aucun d'entre nous ne souhaite voir. Des millions d'enfants syriens pleurent ce soir, parce qu'ils ont faim et froid, parce qu'ils sont blessés et souffrent, parce qu'ils ont peur, parce qu'ils ont perdu un être cher, parce qu'ils ont le cœur brisé. Ils sont confrontés, ainsi que leurs familles, à un hiver brutal et à une année incertaine.

Nous devons nous tenir à leurs côtés. Nous devons leur dire que nous choisissons la paix. L'Histoire nous jugera sévèrement – et à juste titre – si nous ne le faisons pas.

 $\begin{tabular}{lll} \textbf{Le} & \textbf{Pr\'esident} & : & \begin{tabular}{ll} \textbf{Je} & \begin{tabular}{ll} \textbf{remercie} & M^{me} & \begin{tabular}{ll} \textbf{Fore} & \begin{tabular}{ll} \textbf{de} \\ \textbf{son} & \begin{tabular}{ll} \textbf{expos\'e}. \\ \end{tabular}$

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Vice-Premier Ministre et Ministre des finances et du développement de la Belgique.

(l'orateur poursuit en anglais)

Je prononce cette déclaration au nom des deux co-rédacteurs, l'Allemagne et la Belgique, et salue la présence ici du Ministre Heiko Maas, de l'Allemagne.

Je remercie la Sous-Secrétaire générale Mueller et la Directrice générale Fore de leurs exposés. Leurs déclarations ont contribué à braquer les projecteurs sur la tragédie qui se déroule actuellement en Syrie, à l'aide d'exemples concrets qu'elles ont rencontrés à Edleb, dans le cadre du travail vital que l'UNICEF et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) effectuent pour alléger les souffrances indicibles qu'endure la population de ce pays. Les deux exposés ont rappelé une fois de plus qu'après neuf ans de guerre, 11 millions de Syriens, en particulier des enfants, continuent d'avoir besoin d'aide humanitaire et de protection. Ces chiffres doivent nous inciter à agir. Ils sont un triste rappel que la situation humanitaire en Syrie doit rester en tête de l'ordre du jour du Conseil et que celui-ci doit agir.

Aujourd'hui plus que jamais, la situation à Edleb requiert notre attention et notre action communes : 950 000 personnes ont fui les violences depuis le début du mois de décembre, et l'OCHA prévoit que 200 000 autres hommes, femmes et enfants vont bientôt devoir prendre la même décision. Les conditions dans lesquelles vivent ces personnes sont effroyables. Si elles décident de rester, elles risquent d'être touchées par des bombardements aveugles. Si elles décident de partir, elles n'ont d'autre choix que de rejoindre celles qui ont déjà trouvé refuge dans des camps surpeuplés, dans des abris de fortune, dans des tentes ou, pour les plus malheureuses, à ciel ouvert, par des températures glaciales.

Ne nous y trompons pas : toutes ces personnes sont confrontées à de graves risques de protection. La situation à Edleb est bel et bien la raison pour laquelle nous nous sommes tous engagés à respecter les principes du droit humanitaire international. Nous ne devons

20-05215 **7/29**

pas faire fi de ces principes; nous devons les mettre en pratique.

Nous voudrions faire écho à la déclaration du Secrétaire général la semaine dernière, dans laquelle il a appelé à un cessez-le-feu immédiat, ajoutant :

> « Il n'y a pas de solution militaire à la crise syrienne. la seule solution possible reste politique. Ce cauchemar humanitaire, créé par l'homme et infligé à un peuple syrien qui souffre depuis si longtemps, doit cesser. Il doit cesser maintenant ».

Suite à l'adoption de la résolution 2504 (2020), sur le mécanisme transfrontières, nous, les co-rédacteurs, remercions le Secrétaire général de son rapport sur les autres modalités au point de passage de Yaaroubiyé, qui, malheureusement, n'a pas pu être reconduit avec les deux autres points de passage vers Edleb le mois dernier. Nous, les co-rédacteurs chargés du dossier, continuerons de consulter tous les membres du Conseil de manière transparente et inclusive afin d'examiner la meilleure façon de mettre en œuvre les options présentées dans le rapport. Le Conseil doit garantir que l'ONU et ses partenaires humanitaires peuvent continuer à acheminer une aide humanitaire vitale à tous ceux qui en ont besoin, et ce, de manière rapide, sûre, durable et sans entrave. Le peuple syrien a besoin de notre engagement; ses besoins humanitaires ne doivent pas cesser d'être notre fil rouge. Nous aborderons cette question plus en détail dans notre déclaration nationale.

Je vais maintenant faire une déclaration à titre national.

Je voudrais, pour commencer, rendre hommage à tous les travailleurs humanitaires en Syrie – dont beaucoup sont syriens –, en particulier à ceux qui apportent une aide dans le nord-ouest du pays. Depuis le début de la crise syrienne en 2011, la Belgique a fourni plus de 230 millions d'euros pour soulager les besoins humanitaires de la population syrienne. Nous entendons contribuer 4 millions d'euros supplémentaires aux opérations humanitaires transfrontières au profit du peuple syrien, par le biais du fonds de financement commun et du Fonds humanitaire pour la Syrie.

Dans ma déclaration, je vais me concentrer sur deux points : premièrement, la situation à Edleb, et deuxièmement, la question de l'accès humanitaire.

En ce qui concerne la situation à Edleb, le Conseil a le mandat et la responsabilité de maintenir la paix et la sécurité internationale. La situation à Edleb exige toute l'attention du Conseil. Je me fais l'écho de l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et durable. Nous appelons toutes les parties concernées à faire preuve de la retenue maximale. Les lignes de front ont progressé vers les zones les plus densément peuplées. Toute l'action humanitaire risque d'être étouffée. De plus, la confrontation directe entre la Turquie, d'une part, et la Syrie et la Russie, de l'autre, constitue une escalade dangereuse susceptible d'avoir des conséquences imprévisibles.

La Belgique réitère sa condamnation sans équivoque des attaques perpétrées par les groupes que le Conseil a qualifiés de groupes terroristes. Mais jamais les efforts antiterroristes n'exonèreront les parties de leurs obligations en vertu du droit international humanitaire. Ces graves violations du droit international humanitaire ne sauraient rester impunies. Je tiens à réaffirmer l'appui politique et financier de la Belgique au Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011. Nous soutenons pleinement la Commission d'enquête.

Quant à l'accès humanitaire, depuis 2014, les besoins humanitaires en Syrie ont tout sauf diminué. Malheureusement, aucun accord n'a été conclu en janvier pour rouvrir le point de passage de Yaaroubiyé, qui offrait l'accès le plus direct aux personnes dans le besoin dans le nord-est, dans le respect des principes humanitaires d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Nous remercions le Secrétaire général de son rapport (S/2020/139) sur les autres modalités à ce point de passage, qui montre clairement que ce manque sera difficile à combler. Il propose deux options.

D'un côté, il indique clairement que l'accès à travers les lignes de conflit ne peut fonctionner que si quatre conditions sont remplies. Au vu des expériences passées, la communauté internationale a besoin de garanties vérifiables et incontestables que les autorités syriennes réuniront lesdites conditions, telles que décrites par M^{me} Mueller, dans leur intégralité et sans délai. L'ONU doit suivre le processus de près et fournir des données complètes et détaillées propres à permettre au Conseil de sécurité de comprendre pleinement la manière dont ces conditions doivent être mises en œuvre et, en particulier, quelles lacunes continuent d'émailler l'accès humanitaire. Le bilan des autorités syriennes en matière d'accès humanitaire soulève un certain nombre de questions. Leur bonne foi sera systématiquement

évaluée en fonction de leur capacité à mettre en œuvre ces conditions de manière complète et durable. Une mise en œuvre partielle ou conditionnelle est inacceptable.

La seconde option mentionnée dans le rapport est le point de passage de Tell Abiad, qui constitue l'alternative la plus réaliste à celui de Yaaroubiyé en ce qui concerne l'aide transfrontière. En tant que telle, cette option doit être activement envisagée par tous les membres du Conseil, en conjonction avec les conditions préalables et les garanties nécessaires. Comme mentionné précédemment, les co-rédacteurs chargés du dossier humanitaire continueront de se pencher sur la manière de mettre en œuvre au mieux les options décrites dans le rapport. Nous devons faire en sorte que l'aide humanitaire accède à tous ceux qui en ont besoin. Aujourd'hui, plus que jamais, l'heure est à l'action.

(l'orateur reprend en français)

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Je donne la parole au Ministre fédéral des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne.

M. Maas (Allemagne) (parle en anglais): « Je souhaite une vie sans guerre et sans bombardements. Je souhaite pouvoir réussir à l'école ». C'est ce qu'a déclaré Amina, âgée de 10 ans, à une équipe du Bureau de la coordination des affaires humanitaires il y a quelques jours. Elle fait partie des plus de 500000 enfants d'Edleb qui sont déplacés, souvent pour la deuxième ou la troisième fois. Les enfants comme Amina n'ont jamais connu la paix; ils ne sont jamais allés à l'école et, actuellement, certains d'entre eux meurent de froid.

Il devient de plus en plus difficile de mettre des mots sur la souffrance humaine à Edleb, mais nous avons tous entendu les faits et chiffres choquants que les intervenants viennent de nous exposer. Nous leur devons, ainsi qu'à tous les travailleurs humanitaires, notre gratitude, ainsi que tout notre soutien et notre respect. M. Lowcock a récemment qualifié la situation à Edleb de pire horreur humanitaire du XXIe siècle. La Directrice générale de l'UNICEF a parlé de crise de la protection de l'enfance d'une ampleur sans précédent, et M^{me} Bachelet a déclaré que les attaques en cours contre les civils étaient d'une cruauté qui dépasse l'entendement.

L'Allemagne appelle le régime syrien et la Russie à entendre toutes ces voix et à cesser d'ignorer les faits. En tant que parties au conflit, ils ont l'obligation de protéger les civils. Au lieu de cela, ils bombardent les infrastructures civiles telles que les hôpitaux et les écoles. Je vais être clair : mettre en œuvre des mesures antiterroristes ne dispense personne, et certainement pas les pays représentés dans cette salle, de respecter le droit international humanitaire, et les attaques aveugles contre les civils sont constitutives de crimes de guerre. Les responsables devront répondre de leurs actes.

Le Conseil peut et doit faire davantage pour mettre fin à ces souffrances. Avant tout, nous devons garantir un accès humanitaire sans entrave. Le rapport du Secrétaire général (S/2020/139) sur d'autres modalités au point de passage de Yaaroubiyé ne laisse aucun doute sur le fait que l'aide transfrontière reste d'une importance vitale. Le Conseil doit envisager toutes les possibilités de répondre à tous les besoins humanitaires dans le respect des principes humanitaires. En tant que corédacteurs chargés de ce dossier, nous sommes déterminés à veiller que ce soit bien le cas. L'aide doit parvenir à ceux qui en ont besoin, notamment dans le nord-est de la Syrie. Le froid menace des milliers de personnes. L'Allemagne a augmenté de 25 millions d'euros son aide, afin de donner des abris aux personnes dans le besoin et, la semaine dernière, l'Union européenne a également décidé d'accroître son appui humanitaire. Mais nous devons tous faire plus.

Deuxièmement, un cessez-le-feu humanitaire est impératif. J'en ai discuté il y a quelques jours avec mes collègues turc et russe lors de la conférence de Munich sur la sécurité et, avec la France, nous sommes prêts à continuer à œuvrer au plus haut niveau, avec la Russie et la Turquie, pour instaurer ce cessez-le-feu. Nous l'avons entendu de la bouche des intervenants : les civils ont besoin d'une trêve face aux horreurs de la guerre, et ils en ont besoin maintenant.

Enfin, nous devons intensifier nos efforts pour trouver un règlement politique. Un régime qui tue et torture son propre peuple ne saurait apporter une paix et une stabilité durables à la Syrie, et la réconciliation ne fonctionnera pas si elle n'est pas accompagnée d'une obligation de rendre des comptes pour les terribles crimes commis. Ceux qui continuent de s'affronter dans cette guerre doivent finalement s'en rendre compte. Une solution politique sous l'égide des Nations Unies, conformément à la résolution 2254 (2015), est le seul moyen de régler ce conflit.

20-05215 **9/29**

Tandis que nous sommes réunis ici, 3 millions de civils à Edleb craignent pour leur vie; 80 % d'entre eux sont des femmes et des enfants. Nous les avons déçus pendant trop longtemps. Nous leur devons un avenir meilleur – un avenir où des enfants comme Amina vont à l'école au lieu de se cacher dans des abris anti-aériens.

M^{me} **Craft** (États-Unis d'Amérique) : C'est un cauchemar humanitaire causé par l'homme.

« Rien ne peut protéger un bébé contre les bombes larguées sur la tente dans laquelle il dort ».

C'est ce qu'a répondu Mark Lowcock il y a deux jours à la question de savoir ce qui pouvait être fait pour mettre fin à la catastrophe d'Edleb. C'est une triste image. Mais pour beaucoup de Syriens, tragiquement, il décrit ce qui est désormais une réalité quotidienne. Les abris, les vivres et les médicaments font cruellement défaut. Mais ils ne font pas le poids face aux frappes aériennes russes. Si nous voulons mettre fin à la crise humanitaire dans le nord-ouest de la Syrie, nous devons concentrer nos efforts sur la conclusion immédiate d'un cessez-le-feu durable et vérifiable, négocié par une ONU pleinement habilitée. Cela exigera de la Russie qu'elle cloue immédiatement au sol ses avions et dise au régime de retirer ses forces.

Les informations qui nous sont arrivées d'Edleb ces derniers jours nous retournent l'estomac. Selon The New York Times et The Washington Post, des garçons et des filles syriens sont tués dans des attaques lancées par le régime contre des écoles. Les travailleurs humanitaires ne peuvent pas acheminer des vivres et de l'eau vers les zones touchées. Les parents brûlent leurs propres vêtements pour tenir leurs enfants au chaud. Les familles creusent des grottes pour se mettre à l'abri. Les bébés meurent de froid. Pourtant, comme Lowcock l'a indiqué mardi, les membres du Conseil de sécurité n'arrivent pas à se mettre d'accord sur la façon de régler ce problème. Mais quelle est la source de nos désaccords? Est-ce parce que presque tous les membres du Conseil s'opposent à ce que des milliers de Syriens innocents soient condamnés à mort, alors que ce n'est pas le cas de nos collègues russes et chinois, explicitement ou implicitement?

Étant donné que le régime d'Assad intensifie sans relâche ses efforts pour parvenir à une solution militaire, avec l'appui de la Russie et de l'Iran, les opérations humanitaires des Nations Unies sont plus importantes que jamais. Les points de passage de Bab el-Haoua et de Bab el-Salam, autorisés par la résolution 2504 (2020),

sont désormais les seules voies qui permettent d'acheminer une aide humanitaire vitale à des millions de Syriens pris au piège dans le nord-ouest. Il s'agit de seules voies d'approvisionnement vitales parce que ce sont les seules que la Russie a acceptées pendant les négociations, sous risque de fermer le mécanisme dans son ensemble.

Compte tenu de la fermeture du point de passage de Yaaroubiyé, il est impératif que les deux points de passage encore autorisés soient renouvelés d'ici à juillet. La fermeture de Yaaroubiyé a eu de lourdes conséquences, et qui s'aggravent, comme le précise le rapport du Secrétaire général (S/2020/139). À moins que le Conseil ne prenne de nouvelles mesures, les fournitures médicales destinées à 1,9 million de civils dans le nord-est de la Syrie, abandonnés à leur sort du fait du veto russe et chinois, vont s'épuiser. Ces personnes font désormais partie des groupes les plus vulnérables en Syrie, et il s'agit en majorité d'enfants. L'UNICEF a répondu courageusement à leurs besoins tout au long du conflit, mais il est essentiel que l'UNICEF soit autorisé à continuer de fournir une aide vitale aux jeunes Syriens affamés, malades, déplacés et qui sont confrontés à des températures glaciales.

Le rapport du Secrétaire général présente des options autres que le mécanisme transfrontalier, qui compteraient sur le régime d'Assad pour gérer et distribuer des ressources vitales. Mais nous savons qu'il ne le fera pas. Le fait est que nous ne pouvons pas compter sur le régime d'Assad pour acheminer une aide transfrontière, quels que soient les routes ou les aéroports qu'il contrôle aujourd'hui. L'autre point de passage identifié par le Secrétaire général dans son rapport est Tell Abiad. C'est exactement ce point de passage que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a recommandé, et que les États-Unis ont appuyé il y a quelques mois à peine. Nous encourageons le Conseil à étudier cette possibilité, sur la base d'une position humanitaire fondée sur des principes, car cela peut permettre de sauver des milliers de vies innocentes.

Dans tout cela, nous ne devons pas oublier que cette crise n'est pas née de rien. Elle a été imposée au peuple syrien par deux de nos membres. Le point de passage de Yaaroubiyé, désormais fermé, était pleinement opérationnel. Il n'y avait pas lieu de le remplacer. Il reste la meilleure option, et la plus directe, pour l'acheminement d'une assistance au moyen d'opérations transfrontières dans le nord-est de la Syrie. Il est honteux que la Russie et la Chine aient sciemment

rejeté les moyens les plus efficaces de sauver le maximum de vies et opté pour des solutions spécieuses ou peu fiables. Nous n'avons aucune raison de croire que le régime d'Assad gérera de manière responsable les fonds alloués à l'aide humanitaire, et nous ne devrions pas lui remettre un seul dollar de ces fonds. Étant donné que ce régime a tué des centaines de milliers de ses propres citoyens, on ne peut pas s'attendre à ce qu'il soit favorable à un acheminement rapide, impartial et sans entraves de l'aide à travers les frontières ou les lignes de front. C'est pourquoi nous devons tous être prêts à relancer les opérations transfrontières des Nations Unies partout en Syrie, et c'est précisément ce que le Secrétaire général a recommandé au Conseil.

Le Président Trump et moi-même voudrions que les Syriens sachent que les États-Unis continuent de se tenir à leurs côtés, et je voudrais, pour terminer, dire ceci à mes 14 collègues. Un jour, peut-être bientôt ou dans quelques années, l'heure de vérité va sonner pour ceux qui savaient que des bébés mourraient de froid en Syrie et n'ont rien fait, qui savaient que des enfants étaient tués par des frappes aériennes visant des écoles et n'ont rien fait, qui savaient que des millions de personnes étaient confrontées à des pénuries de médicaments essentiels et n'ont rien fait. Mais le Conseil peut agir, ce qui veut dire que tous les pays représentés ici ont un choix à faire. Ils peuvent choisir de nourrir les affamés, de donner refuge à ceux qui sont fatigués et de guérir les malades, ou de ne rien faire et les regarder souffrir et mourir, et c'est ainsi qu'on se rappellera d'eux. À eux de choisir.

M. de Rivière (France): Je remercie M^{me} Mueller et M^{me} Fore pour leurs interventions. Et je salue la présence parmi nous du Ministre allemand des affaires étrangères ainsi que la vôtre, bien sûr, Monsieur le Président.

Il y a urgence à faire taire les armes à Edleb et à parvenir à une cessation immédiate des hostilités. La France condamne avec la plus grande fermeté les bombardements intenses de l'aviation du régime et de ses alliés, en particulier de la Russie. Ces bombardements visent de manière indiscriminée les populations et les infrastructures civiles dans le nord-ouest, y compris des hôpitaux, des écoles et des abris pour les personnes déplacées. Ces crimes – car ce sont des crimes, si les mots ont un sens – ne doivent pas rester impunis. Nous continuerons à soutenir l'ensemble des mécanismes mis en place par les Nations Unies et nous maintiendrons notre engagement dans le cadre de nos juridictions nationales.

Nous sommes parfaitement lucides sur la présence de groupes terroristes à Edleb. Nous ne prendrons jamais à la légère le problème du terrorisme. Nous le combattons avec détermination et la France est, en première ligne, engagée dans la lutte contre Daech et contre les autres groupes. À Edleb comme ailleurs en Syrie, lutter contre le terrorisme devrait signifier lutter contre les groupes sanctionnés par le Conseil et non pas, comme c'est le cas de la part de la Syrie et de la Russie, frapper de manière indiscriminée tous les opposants, terroristes ou non, et les populations civiles au passage.

Mais la lutte contre le terrorisme ne doit pas justifier non plus les violations du droit international humanitaire. La guerre a des règles et le respect du droit international humanitaire s'impose à tous. La protection des civils, y compris des personnels humanitaires et médicaux, ainsi que des infrastructures civiles, doit rester une priorité absolue. À Edleb et ailleurs en Syrie, les enfants meurent sous les bombes, meurent de froid, et cela doit cesser. Ce n'est pas la Directrice générale de l'UNICEF qui va me contredire. Il faut aujourd'hui unir nos efforts pour parvenir à un cessez-le-feu immédiat et durable à Edleb. Quatorze Ministres des affaires étrangères de pays membres de l'Union européenne, dont M. Le Drian et M. Maas, se sont exprimés hier en ce sens.

Nous appelons la Russie à poursuivre ses négociations avec la Turquie pour parvenir à une désescalade, tout de suite. Mais le format d'Astana a montré son incapacité à prévenir la catastrophe humanitaire et l'escalade. Il est donc de notre responsabilité de nous mobiliser collectivement pour faire taire les armes. La France et l'Allemagne se mobilisent à cette fin. Les Nations Unies ont un rôle central en la matière, comme le prévoit la résolution 2254 (2015). La France réitère son plein soutien aux efforts du Secrétaire général et de l'Envoyé spécial des Nations Unies, dont nous attendons des propositions sur le cessez-le-feu.

Dans le même temps, tout doit être fait pour garantir un accès humanitaire aux personnes ayant besoin d'aide. Il est essentiel que les parties, en particulier le régime syrien, garantissent l'accès des acteurs humanitaires aux populations dans le besoin. Nous appelons la Russie à œuvrer dans ce sens.

Les chiffres rappelés par M^{me} Mueller parlent d'eux-mêmes : il n'y a pas d'alternative au mécanisme transfrontalier pour apporter de l'aide dans le nord-ouest. Il faut le préserver, et nous y sommes déterminés.

20-05215 **11/29**

C'est une question de vie ou de mort pour des millions de Syriens.

S'agissant du nord-est, nous remercions le Secrétaire général pour son rapport (S/2020/139), qui met en évidence l'absence de progrès pour acheminer de l'aide médicale en « crossline » depuis Damas. Nous dénonçons les blocages du régime syrien. Les récentes annonces qu'il a faites devront se traduire en actes durables, et nous y serons vigilants : nous ne sommes pas dupes de sa stratégie d'instrumentalisation de l'aide humanitaire. Nous déplorons également que le Conseil n'ait pas renouvelé son autorisation pour l'utilisation du point de passage de Yaaroubiyé. Il est essentiel de trouver sans délai des solutions pour permettre l'acheminement durable de matériel médical dans le nord-est.

Les recommandations du Secrétaire général sont claires. Il est nécessaire de combiner l'aide transfrontalière et l'aide « crossline ». Il appartient donc au Conseil de prendre ses responsabilités et d'en tirer des conséquences. Nous garderons, pour notre part, un niveau d'exigence très élevé s'agissant de l'acheminement d'aide humanitaire au nord-est, où les enjeux sont cruciaux : il s'agit du relèvement d'une région où la pauvreté et la relégation ont servi de terreau à l'émergence de Daech.

La tragédie à laquelle nous assistons rend, enfin, plus nécessaire que jamais une solution politique. L'offensive à Edleb ne laisse aucun doute sur les intentions du régime syrien, soutenu par ses appuis extérieurs, à commencer par la Russie : reprendre par la force le contrôle de la Syrie sans rien négocier, et faire semblant de rechercher une solution politique tout en œuvrant à une victoire militaire totale dans le sang.

Il est plus que jamais urgent de remettre sur les rails le processus politique en vue de la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015) dans tous ses éléments, en particulier à travers des mesures de confiance et des élections libres et transparentes, supervisées par les Nations Unies, et auxquelles tous les Syriens pourront prendre part. Seule une solution politique permettra, par ailleurs, aux 6 millions de réfugiés syriens de revenir dans leur pays dans des conditions sûres et dignes. Nous regrettons que ces conditions ne soient pas réunies.

Enfin, la France, ainsi que tous ses partenaires de l'Union européenne, se tiendra prête à financer la reconstruction et à lever les sanctions, dès qu'un règlement politique sera solidement engagé, de manière irréversible. Pas avant. La clef pour sortir de l'impasse est donc entre les mains du régime et de ses alliés. Face

au drame qui se déroule sous nos yeux à Edleb, il est aujourd'hui essentiel d'unir nos efforts pour conjurer le désastre humanitaire, politique et sécuritaire qui s'y joue.

M^{me} Prince (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*): Je souhaite la bienvenue au Vice-Premier Ministre de la Belgique, M. Alexander De Croo, ainsi qu'au Ministre fédéral des affaires étrangères de l'Allemagne, S. E. M. Heiko Maas. Je remercie également de leurs exposés la Sous-Secrétaire générale Mueller et la Directrice générale Fore.

Saint-Vincent-et-les Grenadines reste extrêmement préoccupée par la situation humanitaire dont souffrent des millions de Syriens. Les dernières informations faisant état d'agressions sont alarmantes et continuent d'aggraver une crise humanitaire déjà épouvantable. Nous implorons une fois de plus toutes les parties au conflit de faire preuve d'un maximum de retenue et de s'engager de nouveau en faveur d'un cessez-le-feu. Nous devons également saluer la volonté des membres de la communauté internationale d'engager un dialogue sur l'escalade de la situation dans le nord-ouest du pays.

L'urgence humanitaire en Syrie nécessite une action immédiate, comme le souligne le rapport bimestriel du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017), 2401 (2018), 2449 (2018) et 2504 (2020) du Conseil de sécurité (S/2020/141). C'est pourquoi toutes les parties doivent faciliter la tâche des acteurs humanitaires afin de garantir un accès humanitaire rapide, sûr, durable et sans entrave à toutes les personnes qui sont dans le besoin, où qu'elles se trouvent.

Cette crise souligne l'importance capitale du mécanisme transfrontières pour maintenir la réponse humanitaire. Nous nous félicitons du rapport (S/2020/139) du Secrétaire général sur l'examen d'autres modalités au point de passage de Yaaroubiyé. Nous notons qu'après un examen approfondi, le point de passage de Tell Abiad a été désigné comme l'option la plus faisable pour se substituer à celui de Yaaroubiyé. Nous espérons que ce point de passage sera effectivement utilisé et pourra contribuer efficacement à remédier aux déficits humanitaires existants. Nous réitérons notre appui à la résolution 2504 (2020) et nous resterons en faveur des modalités d'accès les plus avantageuses.

Nous sommes conscients qu'il faut mener des opérations antiterroristes pour protéger le peuple et la souveraineté de la Syrie. Cela étant, nous devons

une fois de plus rappeler à toutes les parties que ces opérations ne les dispensent pas des responsabilités qui leur incombent en vertu du droit international. Les opérations militaires ne doivent jamais passer avant le bien-être des citoyens. La protection des civils et des infrastructures civiles est primordiale, et toutes les activités doivent respecter les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution.

La reconstruction de la Syrie, en particulier de ses infrastructures médicales et de ses établissements d'enseignement, fait partie intégrante de l'amélioration de la situation humanitaire. Par conséquent, nous encourageons les membres de la communauté internationale à contribuer à la reconstruction de la Syrie. Sans ces infrastructures critiques, les déplacés sont contraints de rester dans des camps surpeuplés et dans des bâtiments détruits par des bombardements, et l'accès aux produits de première nécessité restera pour eux un luxe inaccessible.

En outre, la reconstruction est une précondition nécessaire au retour librement consenti, en toute sécurité et dans la dignité de millions de réfugiés. Nous appelons également les pays ayant imposé des sanctions unilatérales à la Syrie à engager un dialogue avec le Gouvernement syrien sur cette question afin d'aider le pays à répondre à ses besoins humanitaires les plus pressants. En l'absence d'un règlement politique du conflit, la crise humanitaire actuelle ne fera que se détériorer. Il appartient au peuple syrien de déterminer son destin, sans ingérence, au moyen d'un processus inclusif qui réponde à ses aspirations légitimes.

La situation humanitaire est à son paroxysme. De trop nombreuses personnes sont constamment privées des services nécessaires et les enfants continuent d'être spoliés de leur enfance. Ils n'ont plus rien à faire et n'ont plus nulle part où aller. La communauté internationale doit redonner espoir au peuple syrien en adoptant des mesures positives pour mettre fin au conflit et ramener la paix et la stabilité en Syrie.

M. Ladeb (Tunisie) (parle en arabe): Tout d'abord, je remercie de leurs exposés M^{me} Ursula Mueller, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, et M^{me} Henrietta Fore, Directrice générale de l'UNICEF. Je souhaite également la bienvenue aux Ministres qui participent à la présente séance.

La Tunisie suit avec inquiétude l'escalade militaire dans le nord-ouest de la Syrie, ainsi que la communication en cours et les appels répétés de nombreux membres du Conseil de sécurité et du Secrétaire général à la fin des hostilités et au retour du calme. Nous sommes également préoccupés par les informations faisant état d'une détérioration de la situation humanitaire à Edleb et dans la région, ainsi que de la poursuite de la violence et des actes de terrorisme. Le nombre de victimes civiles, y compris des enfants, est en hausse. On observe également des vagues consécutives de déplacés dans un contexte où les capacités d'accueil et l'aide disponible pour répondre aux besoins humanitaires urgents sont insuffisantes.

Nous soulignons une fois de plus qu'un cessez-le-feu immédiat et l'engagement de toutes les parties à faire preuve de retenue doivent rester la priorité absolue. Nous condamnons une nouvelle fois les attaques contre les civils et les infrastructures civiles, notamment les attaques lancées par des groupes désignés comme terroristes par le Conseil de sécurité. Nous insistons sur la nécessité de combattre ces organisations terroristes. Nous appelons toutes les parties à honorer leurs obligations découlant du droit international et du droit international humanitaire afin de protéger les civils en toutes circonstances et de garantir l'acheminement sûr et durable de l'aide.

Nous suivons de près les efforts récents engagés en vue d'instaurer un cessez-le-feu dans le nord-ouest de la Syrie sur la base de négociations bilatérales et multilatérales. La Tunisie se félicite de tous les efforts déployés à cette fin. Nous estimons également qu'un cadre international pourrait contribuer à faire avancer ces efforts et ces initiatives et à garantir leur efficacité, conformément à la résolution 2254 (2015), car ces actions sont plus efficaces lorsque le Conseil est uni. Nous rappelons une fois de plus que toutes les initiatives entreprises en vue de parvenir à un cessez-le-feu en Syrie ne seront que des solutions temporaires tant qu'elles ne mèneront pas à une solution pratique conjointe pour lutter contre les organisations terroristes désignées par le Conseil de sécurité, notamment Al-Qaida, Hay'at Tahrir el-Cham et Daech. Ces groupes doivent être complètement éliminés de la région.

La Tunisie a examiné les recommandations formulées par le Secrétaire général dans son rapport (S/2020/139) pour faire en sorte que l'aide humanitaire, y compris les fournitures médicales, parvienne aux personnes qui en ont besoin par des voies sûres et rapides, et ce notamment par l'adoption d'une approche conjuguant l'acheminement d'articles de secours à travers les frontières et les lignes de front vers le

20-05215 **13/29**

nord-est de la Syrie. Nous estimons que pour mettre fin aux livraisons transfrontières d'aide nécessite de mettre en place une approche souple et progressive qui prend en compte l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie tout en garantissant un accès sûr, sans entrave et durable à l'aide humanitaire, conformément au droit international et aux principes de l'action humanitaire, jusqu'à la pleine appropriation par le Gouvernement syrien de la coordination des efforts de secours. Pour régler les questions en suspens s'agissant de répondre aux besoins humanitaires dans les zones qui reçoivent de l'aide, notamment le retard pris dans l'octroi des autorisations nécessaires et autres procédures pratiques et administratives, les différentes parties doivent faciliter le travail de l'ONU et de ses partenaires sur le terrain.

Le dialogue et la coopération entre l'ONU et le Gouvernement syrien doivent être renforcés afin de garantir une réponse humanitaire efficace et coordonnée. Dans ce contexte, ma délégation se félicite que, selon la lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République arabe syrienne le 26 février 2020, le Gouvernement syrien soit prêt à faire progresser les secours en coopération avec l'ONU. Nous espérons également que le problème de l'acheminement des fournitures chirurgicales et médicales vers le nord-est de la Syrie sera régler entre le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Gouvernement syrien, grâce à la poursuite des discussions concernant les itinéraires terrestres, maritimes et aériens de remplacement proposés par le Gouvernement syrien.

Mon pays réaffirme que la seule solution durable à la situation en Syrie – et le seul moyen de rétablir la paix et la sécurité dans le pays – réside dans un règlement politique conforme à la résolution 2254 (2015). À cette fin, le processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens mené à Genève sous les auspices de l'ONU doit être relancé, afin de préparer le terrain à la rédaction d'une constitution de consensus par les représentants de la société civile syrienne et les partis politiques, et d'ouvrir la voie à l'organisation d'élections libres et régulières sous la supervision de l'ONU, d'une manière qui préserve l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie et contribue à la paix et à la sécurité dans la région.

Enfin, nous saluons une nouvelle fois l'action humanitaire inlassable de l'ONU en Syrie, en dépit des difficultés et des problèmes rencontrés sur le terrain. Nous appuyons les nobles efforts que déploie l'ONU pour protéger la vie et atténuer les souffrances humanitaires en Syrie et dans d'autres zones de conflit.

M^{me} Cedano (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous remercions M^{me} Fore et M^{me} Mueller de leurs exposés.

Nous examinons une fois de plus la situation humanitaire en République arabe syrienne, où – à notre grand regret - les perspectives sont bien sombres pour un grand nombre de personnes ayant besoin d'aide humanitaire. Ce qu'a décrit le Bureau de la coordination des affaires humanitaires aujourd'hui et durant les jours qui ont précédé cette séance est une source de profonde préoccupation pour la République dominicaine. Nous sommes préoccupés non seulement par la détérioration de la situation, qui est fort regrettable, mais également par l'incapacité de la communauté internationale – de nous tous – de mettre fin à la violence et à la souffrance dans le nord-ouest du pays. Les femmes et les enfants restent les principales victimes de ce conflit. Ils sont à la merci d'une violence dont ils ne sont pas responsables mais dont ils sont les victimes.

Nous nous félicitons des démarches entreprises par le Secrétaire général et l'Envoyé spécial pour la Syrie afin que les parties concernées s'engagent à nouveau à respecter les accords de cessez-le-feu et à les appliquer pleinement. Ce doit être la priorité au vu de la situation actuelle. Nous appuyons résolument ces efforts car nous sommes convaincus qu'il n'y a pas de solution militaire et qu'un règlement ne peut venir que de négociations politiques en vue de bâtir un avenir fondé sur la paix, la réconciliation et le respect des droits fondamentaux de tous les Syriens et de toutes les Syriennes.

Cela dit, la République dominicaine souhaite mettre l'accent sur quelques aspects de l'aide humanitaire, qui fait l'objet de la présente séance, en s'efforçant d'être aussi constructive que possible. Nous réaffirmons que les attaques contre les civils et les infrastructures civiles, notamment les hôpitaux, les écoles et les camps de déplacés, constituent des violations graves du droit international humanitaire. Ces actes sont inacceptables et doivent cesser immédiatement.

Nous sommes reconnaissants aux organismes humanitaires internationaux et syriens des efforts qu'ils déploient pour répondre aux besoins sur le terrain. Nous plaidons pour un financement complet du plan d'aide humanitaire pour la Syrie, notamment les dispositions permettant de répondre aux besoins des centaines de

milliers de personnes déplacées dans le nord-ouest, dont un grand nombre occupent des abris de fortune exposés au froid, à la pluie et à la neige. Mais tous ces efforts doivent s'accompagner d'un accès humanitaire sûr et sans entrave, y compris pour l'ONU. Nous voudrions ici remercier le Secrétaire général de son rapport sur l'examen d'autres modalités au point de passage de Yaaroubiyé dans le nord-est du pays (S/2020/139). La République dominicaine est consciente des énormes difficultés rencontrées sur place pour parvenir aux populations touchées, et c'est pourquoi elle estime que cette option reste la meilleure.

Malgré tout, et compte tenu des circonstances, nous comprenons que toute décision doit répondre uniquement aux besoins existants, de la façon la plus directe possible et dans le respect des principes humanitaires. Les garanties de facilitation de l'action humanitaire doivent précéder toute décision du Conseil. En l'absence de garanties, et sans l'appui direct et renforcé de l'ONU, nous estimons qu'on resterait loin du compte. Nous nous félicitons que l'autorisation ait récemment été donnée pour l'acheminement par voie aérienne et terrestre de fournitures médicales dans le nord-est, et par voie terrestre dans toute la Syrie, comme l'a annoncé M^{me} Mueller.

Enfin, nous réaffirmons la nécessité de progresser davantage en ce qui concerne la libération des personnes détenues arbitrairement, en particulier les femmes, les enfants, les personnes âgées ou handicapées, ainsi que de fournir des informations crédibles aux familles des personnes disparues. Le regroupement familial résonne au plus profond de toute société et constitue le point central du rétablissement de la confiance et de la réconciliation. C'est pourquoi mon pays demande davantage de progrès dans ce domaine, tout en préconisant l'engagement et la volonté politique nécessaires pour faire avancer le processus politique, seul moyen, et le plus crédible, d'instaurer la paix en République arabe syrienne.

M. Dang (Viet Nam) (parle en anglais): Je me joins aux autres orateurs pour vous souhaiter la bienvenue, Monsieur le Président, à la séance d'information d'aujourd'hui. Je voudrais aussi souhaiter la bienvenue à la présente séance au Ministre allemand des affaires étrangères.

Nous tenons à remercier la Sous-Secrétaire générale, M^{me} Mueller, et la Directrice générale de l'UNICEF, M^{me} Fore, pour leurs exposés.

Nous restons vivement préoccupés par la recrudescence des souffrances humaines dans le nord-ouest de la Syrie depuis le début du mois de décembre 2019 en raison des tensions et des hostilités, comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport (S/2020/141). L'augmentation du nombre de personnes déplacées – 300 000, 500 000, 700 000 et maintenant près d'un million de personnes, dont 80 % de femmes et d'enfants – ne fait qu'accroître le risque que les civils soient victimes d'attaques, du froid, de la faim, de maladies, et autres maux. Nous sommes particulièrement préoccupés par le nombre de civils tués par des armes, dont plus de 31 % sont des enfants. Cela est tout simplement inacceptable.

Nous sommes également préoccupés par le fait que la situation humanitaire reste désastreuse dans d'autres parties du pays, en particulier dans le nordest. Les services de soins de santé et d'éducation ont été fortement touchés ou se sont effondrés, laissant la majorité de la population syrienne dans les conditions les plus vulnérables. C'est pourquoi nous exhortons toutes les parties concernées à s'acquitter des obligations que leur impose le droit international humanitaire et à veiller à ce que la protection des civils et l'acheminement de l'aide humanitaire soient une priorité absolue.

À cette occasion, nous voudrions saluer les efforts inlassables des organismes des Nations Unies, qui collaborent avec leurs partenaires pour acheminer l'aide humanitaire dont le peuple syrien a tant besoin, en lui fournissant des abris, de la nourriture et des services médicaux et sanitaires. Leur action importante ne doit pas être interrompue ou entravée, afin que la crise humanitaire puisse être endiguée et atténuée.

Deuxièmement, nous remercions le Secrétaire général de son dernier rapport sur l'examen d'autres modalités au point de passage de Yaaroubiyé (S/2020/139). Il sera un outil important permettant au Conseil de sécurité d'évaluer la situation et de veiller à ce que l'aide humanitaire parvienne à la bonne destination au bon moment. Nous sommes particulièrement préoccupés par les informations faisant état de graves perturbations dans les approvisionnements médicaux et alimentaires pour les civils dans le nord-est de la Syrie.

À l'avenir, nous invitons instamment les pays concernés et l'Organisation des Nations Unies à collaborer étroitement pour trouver les moyens les plus efficaces et les plus réalisables de fournir une aide aux personnes nécessiteuses, au moment où elles en ont le plus besoin. Toutes les suggestions sur les options pour le

20-05215 **15/29**

franchissement des frontières et des lignes de conflit sont valables. Nous saluons tous les efforts visant à faciliter l'acheminement plus rapide de l'aide humanitaire.

La seule façon de mettre fin à la crise humanitaire et d'instaurer la stabilité en Syrie est de parvenir à une paix durable. Nous nous joignons aux autres membres du Conseil en réitérant notre soutien à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et exhortons les parties à nouer le dialogue et à participer à des négociations pour trouver une solution durable, conformément aux principes du droit international et du droit international humanitaire, ainsi qu'aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

M. Syihab (Indonésie) (parle en anglais): Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de me joindre aux autres orateurs pour vous souhaiter la bienvenue au Conseil; je souhaite aussi la bienvenue au Ministre allemand des affaires étrangères.

Nous remercions la Sous-Secrétaire générale, M^{me} Mueller, et la Directrice générale de l'UNICEF, M^{me} Fore, pour leurs exposés importants.

Ma délégation se félicite du rapport le plus récent du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017), 2401 (2018), 2449 (2018) et 2504 (2020) du Conseil de sécurité (S/2020/141), ainsi que du rapport du Secrétaire général sur l'examen d'autres modalités au point de passage de Yaaroubiyé (S/2020/139).

Nous faisons nôtre l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel à Edleb. L'Indonésie tient à souligner, à cet égard, la demande existante adressée par le Conseil au Secrétaire général, dans la résolution 2254 (2015), de prendre la direction, par l'intermédiaire du bureau de son Envoyé spécial et en consultation avec les parties intéressées, des efforts visant à arrêter les modalités et les conditions d'un cessez-le-feu, ainsi que de continuer à planifier l'appui à l'application du cessez-le-feu. Tout en reconnaissant le lien étroit qui existe entre un cessez-le-feu et un processus politique parallèle, l'Indonésie souhaite réaffirmer son ferme soutien à l'action en cours de l'Envoyé spécial. Je voudrais insister sur trois éléments.

Premièrement, l'Indonésie exhorte toutes les parties au conflit à cesser immédiatement les hostilités. La situation humanitaire dans le nord-ouest est extrêmement inquiétante, puisque environ 950000 personnes ont été déplacées depuis

le 1^{er} décembre 2019. Ce nombre a considérablement augmenté en peu de temps. Le nombre de civils tués à cause des hostilités s'accroît aussi. Nous condamnons toute attaque ciblée contre les infrastructures civiles et les camps de personnes déplacées. Nous exhortons toutes les parties à prendre les mesures nécessaires pour protéger les civils et assurer le respect du droit international humanitaire, notamment les principes de distinction et de proportionnalité. Une fois encore, l'Indonésie appelle toutes les parties impliquées dans le conflit à mettre fin à la violence, en particulier à leurs opérations militaires dans les zones densément peuplées.

Deuxièmement, ma délégation note que l'opération transfrontières reste un mécanisme clef pour fournir une aide humanitaire vitale aux personnes dans le besoin. La demande accrue dans le nord-ouest doit être immédiatement prise en compte. Lorsque les interventions humanitaires sont insuffisantes, la communauté internationale doit redoubler d'efforts pour soutenir les opérations humanitaires dans le nord-ouest de la Syrie.

Troisièmement, nous prenons note des observations formulées dans le rapport du Secrétaire général sur l'examen d'autres modalités au point de passage de Yaaroubiyé. Il faudrait à la fois une plus grande assistance transfrontière et un plus grand accès à travers les lignes de conflit, afin de maintenir les niveaux récents d'assistance humanitaire dans le nordest de la Syrie. Nous pensons également qu'il est crucial que le Gouvernement syrien facilite l'accès, à travers les lignes de conflit, au nord-est du pays, en particulier pour ce qui est de l'aide médicale, qui doit être fournie en temps utile à tous les civils dans le besoin.

C'est pourquoi nous saluons la coopération du Gouvernement syrien, qui a décidé d'autoriser l'acheminement de l'aide humanitaire à travers les lignes de conflit et le transport de l'aide médicale par voie terrestre, comme indiqué dans la lettre reçue hier du Représentant permanent syrien. L'Indonésie espère sincèrement que les opérations humanitaires dans les zones ciblées pourront ainsi être renforcées et pérennisées. Ma délégation réitère l'importance pour toutes les parties de permettre un accès sûr, sans entrave et durable à l'intervention humanitaire de l'Organisation des Nations Unies dans toutes les zones demandées, sur la base de l'évaluation, réalisée par l'ONU, des besoins dans toutes les parties de la Syrie.

Qu'il me soit permis d'insister sur un dernier élément important. La question de l'aide humanitaire ne

doit être politisée par personne. Il est crucial pour nous, membres du Conseil de sécurité, de montrer l'exemple.

Pour terminer, ma délégation salue les efforts inlassables faits par tous les travailleurs humanitaires sur le terrain, en dépit des conditions de sécurité, pour répondre aux besoins croissants dans le nord-ouest. Ils sont nos véritables héros.

M. Abarry (Niger) : Je vous remercie, Monsieur le Vice-Premier Ministre, de présider le Conseil. Je remercie également le Ministre allemand des affaires étrangères pour sa présence parmi nous.

Je voudrais ensuite remercier la Sous-Secrétaire générale à la coordination des affaires humanitaires et la Directrice générale de l'UNICEF pour leurs présentations. Les informations qu'ils nous ont données dépeignent une situation humanitaire des plus inquiétantes, avec pour victimes des femmes et des enfants, ce qui ne saurait être toléré plus longtemps. Nous devons donner suite à l'appel poignant lancé par la Directrice générale de l'UNICEF au Conseil.

Cela dit, le Niger, mon pays, condamne les récentes attaques conduites sur des écoles et des hôpitaux qui ont causé la mort de plusieurs civils, dont des élèves, des professeurs et des médecins. Nous saluons le rapport du Secrétaire général (S/2020/139) et nous nous réjouissons de l'analyse sur les points d'entrées, ce qui permettra au Conseil de mesurer leur pertinence.

Le rapport du Secrétaire général confirme ce que nous savions déjà, à savoir que la situation humanitaire en Syrie, au lieu d'une amélioration que nous appelons de tous nos vœux, n'a malheureusement eu de cesse de se dégrader. Ainsi, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, du 1^{er} au 20 février, plus d'une centaine de civils ont été tués.

Depuis la dernière consultation sur la situation humanitaire en Syrie, les forces du régime syrien ont enregistré des succès dans leur lutte contre le terrorisme. Le prix de cette confrontation entre les forces continue, cependant, d'être payé par les civils, dont beaucoup de femmes et d'enfants exposés à tous les dangers en cette période de grand froid. On ne le dira jamais assez : la lutte contre le terrorisme, pour légitime qu'elle soit, doit s'accommoder du respect des droits de l'homme.

Dans ce contexte de confrontation armée, la distribution de l'aide humanitaire a été dangereusement hypothéquée. Nous saluons à leur juste valeur les autorisations récemment données par les autorités

syriennes à certaines agences pour leur permettre d'acheminer l'aide humanitaire. Cela doit se poursuivre, surtout lorsqu'il s'agit de produits et matériel médicaux.

La résolution 2504 (2020), qui avait permis la continuation de l'utilisation des couloirs humanitaires, a été salutaire. Cependant, la coordination entre les humanitaires et le Gouvernement syrien mérite que des améliorations substantielles lui soient apportées.

La situation qui prévaut aujourd'hui à Edleb doit nous interpeller plus que jamais. Elle doit nous pousser à un sursaut de solidarité et d'engagement de façon à tout mettre en œuvre pour stopper l'escalade militaire en cours, qui ne fera qu'aggraver la situation humanitaire déjà si catastrophique. Je salue le Secrétaire général pour les efforts qu'il déploie en vue d'obtenir au plus vite un cessez-le feu entre les parties en confrontation ouverte à Edleb. Sans l'arrêt de ces hostilités, les maigres acquis difficilement engrangés seront eux-mêmes anéantis.

Pour conclure, dans cette salle, nous avons pris la parole, mais trois dames ont fait parler leur cœur face à la détresse des plus faibles, celle des enfants d'Edleb. Écoutons-les! Œuvrons à mettre fin à cette tragédie, qui a cours en Syrie et qui n'a que trop duré.

M^{me} Goolab (Afrique du Sud) (*parle en anglais*): Je voudrais à mon tour remercier M^{me} Ursula Mueller et M^{me} Henrietta Fore de leurs exposés sur la situation humanitaire en Syrie. Je tiens également à souhaiter la bienvenue au Conseil au Vice-Premier Ministre De Croo et au Ministre Maas.

Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, la situation humanitaire dans le nord-est de la Syrie continue de se détériorer, les femmes et les enfants subissant de plein fouet les retombées de cette crise. L'augmentation de la violence dans la région a entraîné le déplacement de centaines de milliers de civils.

L'Afrique du Sud souligne en particulier sa grave préoccupation concernant les attaques visant les infrastructures civiles et les services de base, notamment les installations sanitaires et les établissements scolaires. La persistance de la violence aura des effets à long terme sur la population syrienne, en particulier les enfants.

L'Afrique du Sud réaffirme que toutes les parties au conflit doivent respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, notamment en ce qui concerne la protection des civils et des infrastructures civiles.

20-05215 **17/29**

Elle exhorte une fois de plus toutes les parties à rechercher une solution non militaire au conflit, ce qui passe par une cessation des hostilités et une solution qui préserve la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie. À cet égard, nous tenons à souligner que l'appui extérieur aux groupes armés et aux groupes terroristes désignés par l'ONU doit cesser immédiatement. Les acteurs extérieurs ne doivent pas être autorisés à exploiter le conflit en Syrie pour faire avancer leurs propres intérêts.

Compte tenu des tensions croissantes et du risque d'un affrontement militaire direct entre la Syrie et la Turquie, nous en appelons à divers forums, notamment le processus d'Astana et les dialogues bilatéraux entre les parties prenantes, pour qu'ils contribuer à réduire ces tensions.

Alors que la crise humanitaire s'aggrave, ceux qui fournissent une aide essentielle ont dû intensifier plus encore leurs efforts pour répondre aux besoins des personnes nécessitant une assistance. Nous leur sommes profondément reconnaissants de leur engagement dans ces circonstances difficiles et mouvantes.

Ma délégation a pris note du rapport du Secrétaire général sur l'examen d'autres modalités au point de passage de Yaaroubiyé (S/2020/139), comme demandé par le Conseil dans sa résolution 2504 (2020). Nous prenons acte des observations du Secrétaire général et pensons comme lui que toutes les parties au conflit et le Conseil de sécurité lui-même doivent être à la hauteur de leurs responsabilités pour que les habitants du nordest du pays reçoivent l'aide dont ils ont si désespérément besoin. Il est vital que l'aide humanitaire soit acheminée en toute sécurité, sans entrave et de manière impartiale à tous ceux qui en ont besoin.

Nous avons également pris note de la lettre du Représentant permanent de la République arabe syrienne concernant l'autorisation d'un convoi de l'Organisation mondiale de la Santé et l'acheminement de l'aide médicale par voie terrestre. Il s'agit d'une mesure positive pour faire face à la situation humanitaire. Nous relevons dans le rapport du Secrétaire général que les opérations par-delà des lignes de front se sont améliorées depuis que le Gouvernement syrien a approuvé l'acheminement de fournitures par la route. Comme il reste des défis à relever pour les livraisons d'aide par-delà les lignes de conflit, en particulier pour l'assistance médicale, nous encourageons le Gouvernement syrien à tenir compte des recommandations du Secrétaire général visant à faciliter une procédure d'approbation simplifiée, accélérée

et fiable pour permettre des livraisons régulières et prévisibles de Damas vers le nord-est par voie terrestre.

Comme nous l'avons déjà dit, la seule solution durable au conflit en Syrie reste un dialogue inclusif, mené et contrôlé par les Syriens afin de parvenir à un règlement politique qui reflète la volonté du peuple syrien. À cet égard, l'Afrique du Sud soutient et apprécie pleinement le dur labeur de l'Envoyé spécial Geir Pedersen qui s'efforce d'atteindre cet objectif.

M. Jürgenson (Estonie) (parle en anglais): Les Estoniens du monde entier ont célébré leur indépendance en début de semaine, acquise il y a 102 ans. Toutefois, à la lumière de ce que nous venons d'entendre dans les exposés présentés par la Sous-Secrétaire générale Mueller et la Directrice générale Fore, il est difficile d'avoir le cœur joyeux aujourd'hui.

Nous sommes tous témoins de la tragédie qui se déroule en Syrie. Plus de 900000 personnes ont été déplacées au cours des trois derniers mois et au moins 300 autres ont perdu la vie. Nos collègues syriens nous disent qu'il s'agit d'une lutte contre le terrorisme, mais en réalité ils sont en train de transformer le berceau de la civilisation en cimetière. À ce jour, ce sont surtout les gens ordinaires qui continuent de souffrir.

Il y a deux jours à peine, l'armée syrienne, aidée par les forces armées russes, a pris pour cible 10 écoles dans la province d'Edleb. Selon des témoins oculaires, au moins quatre personnes ont été tuées et 15 blessées dans l'une de ces attaques, parce que le bâtiment de l'école servait de refuge de fortune à des personnes qui avaient fui les combats.

Outre la souffrance humaine, nous restons extrêmement préoccupés par l'escalade du conflit militaire entre les forces turques, syriennes et russes opérant dans la région. La Turquie offre un abri à plus de 3 millions de réfugiés syriens et est déterminée à désamorcer la situation à Edleb. Les attaques de l'armée syrienne menacent ces deux importants efforts de la Turquie.

Au vu de la catastrophe humanitaire à Edleb, 14 Ministres des affaires étrangères de l'Union européenne ont exprimé hier leur forte préoccupation face à la situation. Nous réitérons ici leur appel au régime syrien et à ses alliés pour qu'ils mettent fin à cette offensive et rétablissent le cessez-le-feu instauré en 2018.

Le format d'Astana a échoué. Il a peut-être fonctionné comme un remède à court terme pour certains, mais il ne fait aucun doute aujourd'hui qu'il ne permet pas de protéger ni d'aider les civils en Syrie. Cela signifie que nous devons envisager pour le Conseil de sécurité un rôle plus important, de nouveau, dans le dossier syrien.

Concernant la situation dans le nord-est du pays, le rapport du Secrétaire général sur l'examen d'autres modalités au point de passage de Yaaroubiyé (S/2020/139) indique que la région risque une grave pénurie de fournitures médicales dans les mois à venir. Toutefois, il existe d'autres options pour remplacer ce point de passage désormais fermé dans le mécanisme transfrontières. Cela pourrait inclure Tell Abiad, en Turquie, ou même Damas.

Pour que le régime syrien puisse combler ce vide, la Syrie devra assouplir les restrictions administratives pour les organisations humanitaires et leur permettre d'accéder sans entrave à toutes les personnes dans le besoin. Malheureusement, comme l'a signalé l'ONU, le régime syrien a globalement décidé de faire fi de ces exigences jusqu'ici, n'accordant un accès que de manière sporadique. La communauté internationale ne normalisera pas ses relations avec le régime syrien tant que Damas n'aura pas décidé de respecter le droit international humanitaire et la résolution 2254 (2015).

C'est la position de l'Estonie et, plus largement, de l'Union européenne. En bref, il faut enquêter avant de réhabiliter, il faut établir les responsabilités avant de mettre des fonds à disposition, et il faut rendre justice avant une quelconque forme de reconnaissance.

M. Wu Haitao (Chine) (parle en chinois): La Chine souhaite la bienvenue à New York au Vice-Premier Ministre et Ministre des finances et du développement international de la Belgique pour présider notre séance de ce jour. Je remercie la Sous-Secrétaire générale Mueller et la Directrice générale de l'UNICEF, M^{me} Fore, de leurs exposés.

La Chine est aux côtés de l'ONU tandis qu'elle poursuit un acheminement efficace de l'aide aux civils syriens. La situation politique et économique et en matière de sécurité en Syrie est compliquée et la situation humanitaire y reste désastreuse. La communauté internationale doit intensifier son aide humanitaire à la Syrie. L'ONU et le Conseil de sécurité doivent appliquer des mesures intégrées pour répondre à la crise humanitaire

syrienne de manière globale et impartiale. À cet égard, je voudrais souligner les points suivants.

Premièrement, la communauté internationale se doit de fournir à l'ONU des fonds et fournitures suffisants et continuer d'acheminer une aide humanitaire aux civils dans toute la Syrie. Des années de guerre se sont traduites par des conditions de vie difficiles pour le peuple syrien, qui n'a pas les moyens d'acheter du carburant, de la nourriture ou des médicaments. La communauté internationale doit continuer de fournir l'assistance nécessaire à la Syrie. De plus, des efforts doivent être consentis pour stabiliser l'économie du pays afin de sécuriser les moyens de subsistance a minima du peuple syrien. Dans les zones où la sécurité est relativement stable, le Gouvernement syrien s'affaire à reconstruire les logements et les installations médicales et éducatives, ainsi qu'à éliminer les restes explosifs de guerre. Ces efforts contribuent à remédier à la situation humanitaire en Syrie.

Deuxièmement, les forces terroristes doivent être éliminées si nous voulons mettre un terme au conflit syrien. La communauté internationale doit pleinement coopérer aux efforts conjoints visant à traduire tous les terroristes en justice. L'occupation d'Edleb par les forces terroristes et leurs attaques systématiques contre les civils, les journalistes et le personnel médical, ainsi que le grave problème des combattants terroristes étrangers, sont des obstacles majeurs au rétablissement de la paix et de la stabilité en Syrie. Nous devons nous attacher à éliminer les sanctuaires que les terroristes se sont constitués en Syrie, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil et au droit international. La Chine appuie toutes les parties dans leurs efforts constants pour rechercher une solution globale et de long terme au problème d'Edleb, par la voie du dialogue et de la négociation.

Troisièmement, c'est au Gouvernement syrien qu'il incombe au premier chef d'améliorer la situation humanitaire en Syrie. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et les autres organismes humanitaires doivent renforcer leur coordination et leur coopération avec le Gouvernement syrien; respecter la Charte des Nations Unies; observer les principes humanitaires de neutralité, d'impartialité et d'indépendance; et pleinement respecter la souveraineté et l'intégralité territoriale de la Syrie. Le mécanisme transfrontières d'acheminement de l'aide humanitaire est une modalité de secours spécifique à certaines

20-05215 **19/29**

situations et il doit être adapté à l'évolution de la situation sur le terrain.

Dans une lettre adressée au Président du Conseil et au Secrétaire général, le Représentant permanent de la Syrie a exprimé sa volonté d'accepter la livraison de l'aide humanitaire. Le Gouvernement syrien a accepté que l'Organisation mondiale de la Santé utilise les points de passage des frontières et divers aéroports sous contrôle gouvernemental pour l'expédition des fournitures. Il a également accepté que la Croix-Rouge syrienne et d'autres organismes humanitaires des Nations Unies utilisent le réseau routier pour le transport de fournitures médicales sur le territoire syrien, aux fins d'acheminer l'aide. L'OCHA devrait accepter cette proposition syrienne.

La Chine suit de près la situation humanitaire en Syrie. Depuis le début de la crise syrienne, la Chine a livré de multiples lots d'aide alimentaire d'urgence à la Syrie et a fourni des services médicaux, des équipements électriques, des installations de bureau, des transports publics et des formations du personnel dans divers domaines liés à l'acheminement de l'aide humanitaire. La Chine coopère également dans ce sens avec les organismes d'aide humanitaire, dont le Comité international de la Croix-Rouge, et fait tout son possible pour aider les voisins de la Syrie à prendre en charge leurs réfugiés. La Chine entend continuer d'aider le peuple syrien, y compris les réfugiés syriens hors de la Syrie.

La Chine rejette catégoriquement l'accusation faite par les États-Unis. Depuis le début de la crise syrienne, la Chine s'est engagée dans des efforts diplomatiques en faveur d'une conclusion rapide du conflit et d'un règlement politique de la question syrienne. La Chine n'a aucune motivation secrète au regard de la question syrienne. C'est l'intérêt supérieur du peuple syrien qui nous guide. Nous avons pris nos décisions et forgé nos positions sur la seule base du fond de l'affaire. La Chine appuie résolument les efforts déployés par le Gouvernement syrien légitime pour maintenir sa souveraineté, son indépendance, son unité et son intégrité territoriale. Ces efforts sont également favorables au maintien de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient.

La Chine a toujours soutenu une prise en charge globale et impartiale de la question humanitaire syrienne. Elle a toujours défendu les principes humanitaires de neutralité, d'impartialité et d'indépendance, ainsi que le principe de non-ingérence, pour ce qui concerne l'acheminement de l'aide humanitaire à la Syrie. Ces principes communément acceptés par la communauté internationale ne sauraient être remis en question. La Chine a toujours joué un rôle constructif dans le cadre des délibérations du Conseil sur la question humanitaire syrienne.

Tous les pays ont le droit d'exprimer leurs opinions, de faire des recommandations sur les questions examinées et de déterminer leurs positions de vote en toute indépendance, conformément à leurs propres positions de principe. La Chine considère qu'il ne faut pas abuser de l'enceinte du Conseil de sécurité pour porter des accusations frivoles contre d'autres pays.

Une solution politique est indispensable pour améliorer la situation humanitaire en Syrie, et elle doit être fondée sur le respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Syrie. La Chine appuie les efforts de l'Envoyé spécial Pedersen pour parvenir à une solution dirigée et prise en main par les Syriens et pour utiliser l'enceinte de la Commission constitutionnelle dans la quête d'un règlement politique qui réponde aux préoccupations de toutes les parties, conformément à la résolution 2254 (2015).

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (parle en russe): Nous sommes heureux de vous voir présider le Conseil de sécurité, Monsieur le Président, et nous remercions M^{me} Fore, Directrice générale de l'UNICEF, et M^{me} Mueller, Sous-secrétaire générale aux affaires humanitaires, de leurs exposés. M^{me} Mueller fait beaucoup dans le cadre de son mandat, notamment pour traiter de ce qu'on appelle les crises oubliées. De manière générale, elle se montre une travailleuse humanitaire talentueuse et de principe, et je la remercie de son travail.

Les séances du Conseil ont lieu régulièrement – peut-être trop régulièrement – , et j'imagine que nombre de ses membres pourraient écrire les déclarations des uns et des autres. Par exemple, nous savions à l'avance ce qu'allaient dire nos collègues de la troïka, les rédacteurs humanitaires. Nous avons entendu ces idées plus d'une fois. Nos collègues peuvent aussi probablement deviner les observations que nous allons faire, mais ils préfèrent ne pas en tenir compte. C'est plus pratique.

Mais je propose qu'aujourd'hui nous agissions de façon un peu différente et que nous nous concentrions sur deux rapports récents du Secrétaire général – celui sur l'examen d'autres modalités au point de passage frontalier de Yaaroubiyé (S/2020/139), fermé par

décision du Conseil de sécurité, et celui sur la situation humanitaire en Syrie (S/2020/141). Ils contiennent pas mal de faits troublants, au sujet desquels, avec des collègues des Nations Unies, nous exprimons notre préoccupation.

Il y a, entre autres, la situation humanitaire à Edleb. Nous sommes convaincus qu'il n'est pas normal que dans une zone où une opération humanitaire à grande échelle est en cours, avec un budget évalué à plusieurs centaines de millions de dollars, les gens passent la nuit en plein air pendant des jours, voire des semaines. Nous pensons qu'une telle situation aurait dû être prévue et que l'on devait s'y préparer à l'avance, en particulier étant donné les risques liés à la période hivernale. La partie turque n'est pas en train d'entraver l'acheminement de l'aide humanitaire à Edleb et les travailleurs humanitaires disposent de nombreuses ressources. Alors pourquoi ce problème n'est-il toujours pas résolu?

De plus, d'après les rapports des organisations humanitaires non gouvernementales (ONG), nous savons que parmi les personnes déplacées, certaines sont décédées dans l'incendie de leurs tentes causé par des radiateurs. C'est cela et non le froid, comme de nombreux collègues tentent de le faire croire, qui a causé le plus de pertes. Nous pensons que les travailleurs humanitaires et les entreprises qui fournissent ces équipements doivent intervenir afin que tels incidents soient évités.

Venons-en maintenant aux rapports du Secrétaire général. Lors de réunions précédentes, des collègues d'autres délégations nous ont souvent adressé des critiques, affirmant que la position russe n'est jamais, comme ils le disent, étayée par des faits, et que nous faisons bande à part au Conseil. Nous avons donc aujourd'hui une excellente occasion de situer les faits.

Premièrement, comme nous l'avons noté, la seule solution à long terme à la question d'Edleb et, pour le dire franchement, de celle de la Syrie dans son ensemble, c'est l'expulsion définitive et irréversible de tous les terroristes du pays. Que les membres ne disent pas que nous exagérons le problème et qu'ils n'essayent pas de blanchir Hay'at Tahrir el-Cham!

Le rapport du Secrétaire général (S/2020/141) décrit clairement ceux avec qui certains membres du Conseil tentent de flirter. Ils sont coupables de meurtres, de détentions arbitraires, de tortures et d'exécutions publiques de civils, de journalistes, de prestataires de

services de santé, ainsi que d'atteinte à la liberté de réunion et d'association, et ils interdisent aux civils de se rendre dans les zones sécurisées. C'est indiqué au paragraphe 15. Quant au ratio civils/combattants, même si, comme on le prétend, il n'y a pas beaucoup de combattants, ces derniers sont néanmoins capables de commettre leurs atrocités dans toute la province. Leur nombre n'a donc pas vraiment d'importance, et c'est pourquoi nous n'acceptons pas cet argument.

Deuxièmement, à chaque réunion, on nous dit que Damas ne veut pas coopérer. L'objectif est clair – créer l'illusion qu'il n'y a pas de progrès en matière d'accès humanitaire, pour en arriver à la conclusion éculée qu'il n'est pas possible de parvenir à un accord avec le Gouvernement syrien. Aujourd'hui encore, nous avons entendu des déclarations similaires.

Dans l'intervalle, le Gouvernement syrien a accepté que le nombre d'opérations humanitaires soit porté à 600 par mois. Les entités des Nations Unies et, en tout, 28 organisations non gouvernementales internationales sont enregistrées et exercent des activités dans le pays. C'est indiqué au paragraphe 38 du rapport.

En outre, la vaste majorité des autorisations susmentionnées – 95 % pour être plus précis – sont des autorisations dites « générales », ce qui donne aux acteurs humanitaires une souplesse d'action par rapport à d'autres types d'autorisations. En principe, les autorités syriennes ne limitent pas le nombre d'opérations humanitaires dans les zones autorisées, et donc ce type d'autorisation est particulièrement apprécié par la communauté humanitaire. Et je le redis, rien qu'au cours des deux derniers mois, la partie syrienne a autorisé au total 1 193 missions, tel qu'indiqué au paragraphe 32, dont ont bénéficié 4,4 millions de personnes, et ce en deux mois seulement.

Je tiens aussi à rappeler que le rapport indique au paragraphe 31 que plus de 1700 membres du personnel des Nations Unies sont présents dans le pays, et il ne s'agit là que des membres du personnel des Nations Unies, sans compter le personnel local et celui des partenaires humanitaires, qui sont encore plus nombreux. Ils sont tous présents en Syrie, ce qui signifie qu'on leur a délivré des visas. Pourtant, en on a fait totalement abstraction aujourd'hui. C'est comme si certains de nos collègues ne lisent tout simplement pas les rapports du Secrétaire général.

Nous n'essayons pas de dire qu'il n'y a pas de problèmes, car des problèmes il y en a, et le rapport le

20-05215 **21/29**

souligne. Nous demandons simplement aux membres de ne pas décrire le monde en noir et blanc, de ne pas passer sous silence l'autre revers de la médaille, de ne pas accroître la pression politique inutilement, et de ne pas s'empresser d'enterrer le format Astana.

À l'instar de nombreux autres pays, nous travaillons avec la partie syrienne pour remédier aux difficultés existantes. Mais le pays est en guerre contre les terroristes, nombre de ressources naturelles ont été coupées. Les chaînes de production sont perturbées et les sanctions unilatérales illégales visent précisément à nuire à l'efficacité de l'administration publique. Des cellules terroristes actives opèrent dans le pays et n'hésitent pas à utiliser le facteur humanitaire dans leurs sinistres médias et leur sale lutte armée. Cela s'applique aux informations faisant état de bombardements d'écoles et d'hôpitaux. Il n'y a aucune présence des Nations Unies à Edleb. Pour confirmer de tels bombardements, il suffit d'un ou de deux coups de fil. Nous avons souvent identifié ces fausses nouvelles qui se fondent sur des informations supposément fiables.

Aujourd'hui, nos collègues américains ont parlé de bombardements de camps de déplacés. Comme M^{me} Mueller l'a dit dans son exposé, au cours de cette période, il n'y a eu qu'un seul exemple de bombardement d'un camp de déplacés, celui de Dana notamment. Ce n'était pas une frappe aérienne, mais un bombardement d'artillerie. Je leur demande d'être plus précis lorsqu'ils en parlent.

Troisièmement, profitions du fait que le rapport du Secrétaire général sur l'examen d'autres modalités au point de passage de Yaaroubiyé a été publié pour apporter quelques précisions et donner un autre point de vue, avec des références, bien entendu. Je voudrais rappeler que toute la campagne d'information défendant ce point de passage n'avait qu'un seul objectif: empêcher toute modification du mécanisme transfrontalier. Étant donné qu'il a toujours été présenté comme un précédent juridique dans le contexte du droit international humanitaire, nos collègues insistent année après année, pour qu'il reste inchangé. Nous comprenons ces arguments, mais nous ne les partageons pas. Je tiens à rappeler que les arguments concernant Yaaroubiyé reposaient sur deux points : le premier est qu'il n'y a pas de substituts à Yaaroubiyé, et le second est qu'on ne peut atteindre le nord-est de la Syrie depuis Damas qu'en passant par l'Iraq. Toutes les autres options ont été jugées dénuées de sens, notamment celles proposées par les Russes et les Syriens.

Passons maintenant au rapport paru sous la cote S/2020/139. Le premier fait est que, à l'exception de certaines fournitures médicales, toutes les cargaisons—je le répète, toutes, c'est-à-dire la nourriture, le matériel et les articles sanitaires—ont été acheminées vers les régions de l'Euphrate et au-delà depuis la Syrie, non depuis l'Iraq, comme indiqué aux paragraphes 12, 13 et 41 du rapport. Ces cargaisons sont toujours en cours. Le 18 février, un convoi du Fonds des Nations Unies pour la population parti de Damas est arrivé à Qamichli. C'est indiqué au paragraphe 42. Un convoi du Programme alimentaire mondial avait auparavant emprunté la même route.

Ensuite, s'agissant du fait qu'il n'existe pas de modalités de remplacement à Yaaroubiyé, ce sont justement ces modalités de remplacement qui sont exposées dans toute la dernière partie du rapport. La principale option et la plus faisable étant d'obtenir l'approbation de Damas pour l'acheminement du seul type d'assistance humanitaire qui ne soit pas assuré par des livraisons régulières depuis la Syrie, à savoir les fournitures médicales.

À la dernière séance en date sur cette question (voir S/PV.8727), j'ai cité une note syrienne adressée au Coordonnateur résident des Nations Unies, approuvant la livraison d'une cargaison qui avait été retardée en Iraq. Damas a donné cette approbation en un jour, bien qu'il se soit avéré impossible d'exécuter la livraison pour des raisons de sécurité, ce que nous comprenons. Hier, le Gouvernement a approuvé la livraison d'articles médicaux au nord-est du pays, à partir d'entrepôts de Damas. Le convoi envoyé en février par le Fonds des Nations Unies pour la population, dont j'ai parlé plus tôt, a couvert cet itinéraire en quatre jours et demi. Il est donc acceptable du point de vue de la sécurité, puisque le Département de la sûreté et de la sécurité du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies l'a approuvé. Les soldats syriens sont en train de dégager l'itinéraire clef Damas-Alep pour que cela soit possible. Je pense que si mes collègues permettaient au Représentant permanent de la Syrie, Bashar Ja'afari, de parler sans limite de temps et prenaient en compte ses propos, il exposerait en détail les efforts humanitaires déployés par le Gouvernement syrien légitime, à un moment où les pays occidentaux étouffent pratiquement son pays par des sanctions.

Le rapport réfute également les plaintes de certains membres du Conseil de sécurité concernant le manque criant d'articles médicaux dans les provinces du nord-est de la Syrie. Le paragraphe 5 du rapport

note exactement le contraire, à savoir que les hôpitaux disposent de suffisamment de stocks pour tenir jusqu'en mai. Le seul domaine dans lequel une pénurie pourrait se faire sentir est celui de la santé procréative, mais même là, nous pouvons tenir encore un mois, comme le note le rapport. Je rappelle que la partie syrienne a déjà accepté une livraison aérienne unique de fournitures à partir d'Erbil, en Iraq. Cette approbation est également contenue dans la note susmentionnée.

Qu'importe si certains membres du Conseil de sécurité cherchent à dramatiser la situation, le fait est que des progrès substantiels ont été réalisés, comme l'a reconnu le Secrétaire général. Ce dernier a également appelé les parties à fournir un appui jusqu'à ce que tous les articles médicaux aient été livrés aux hôpitaux. Pour notre part, nous sommes prêts à continuer de faciliter ce processus, et nous appelons toutes les parties à faire de même. Nous réaffirmons que plus nous aborderons cette question avec calme et professionnalisme, meilleures seront nos chances d'y apporter une solution.

M. Allen (Royaume-Uni) (parle en anglais): Je vous souhaite la bienvenue au Conseil de sécurité aujourd'hui, Monsieur le Président. Je souhaite également la bienvenue au Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne. Je pense qu'il a eu tout à fait raison. Comme il l'a dit, il est de plus en plus difficile de traduire en mots la souffrance humaine à Edleb. Cela est d'autant plus vrai que nous voyons les terribles conséquences humaines de l'escalade de la violence à laquelle se livrent le régime syrien et la Russie dans la province d'Edleb.

Le représentant de la Russie a demandé pourquoi les organismes humanitaires avaient tant de mal à protéger les personnes désespérées qui vivent en plein air en ce moment. La réponse est : parce qu'elles sont bombardées et attaquées. Il est en effet extrêmement difficile de fournir une assistance aux personnes dans ces circonstances. L'intensité et le rythme de la campagne syrienne et russe font que les civils qui peuvent partir à temps n'ont nulle part où aller. Ils n'ont pas d'abri. Ils sont contraints de dormir en plein air. Les enfants meurent littéralement de froid.

Lors de la dernière séance en date, consacrée à la situation humanitaire nous avons dit que plus de 358 000 personnes avaient été déplacées depuis le 1^{er} décembre. Ce chiffre s'élève maintenant à plus de 948 000, dont 80 % sont des femmes et des enfants. Je dis à mes collègues du Conseil que nous ne devons nous faire aucune illusion sur le fait qu'il s'agit de la pire

situation humanitaire engendrée jusqu'à présent par ce terrible conflit. Les attaques incessantes non seulement entraînent des souffrances directes pour les civils, mais elles entravent également les opérations d'aide, amplifiant l'ampleur de cette catastrophe.

Le représentant de la Russie a également parlé de terrorisme, et il nous a exhortés, dans un contexte différent, à ne pas exagérer les problèmes. Je voudrais simplement noter qu'hier, l'Ambassadeur de la Fédération de Russie à Londres a déclaré, dans un entretien accordé aux médias, que les terroristes représentaient 1% de la population d'Edleb. Même si c'était le cas, je dirais simplement que le droit international ne permet à quiconque d'attaquer 99% de la population pour lutter contre 1% de la population.

Nous restons consternés par le fait que des infrastructures civiles continuent d'être attaquées. Dimanche, les Casques blancs ont signalé que des avions de guerre russes avaient frappé un hôpital pour enfants et femmes à Balyoun, dans la province d'Edleb. Comme l'a déclaré lundi le Ministre britannique chargé du Moyen-Orient,

« Le Royaume-Uni a condamné et continue de condamner ces violations flagrantes du droit international et de la décence humaine la plus élémentaire ».

Je tiens à rappeler à toutes les forces militaires sur le terrain, en particulier à leurs commandants, que le prétexte de l'obéissance aux ordres politiques n'est pas une ligne de défense contre les accusations de crimes de guerre. Les responsabilités seront établies, quel que soit le temps que cela prendra. Je tiens également à dire que nous attendons avec impatience le rapport de la commission d'enquête du Secrétaire général, et nous demandons instamment au Secrétaire général de rendre ces conclusions publiques.

Il faut une cessation immédiate des hostilités dans le pays. Nous appuyons fermement les efforts déployés par le Gouvernement turc pour rétablir le cessez-le-feu conclu en 2018. Par ailleurs, nous appuyons le Secrétaire général et son Envoyé spécial pour la Syrie dans leurs efforts visant à mettre fin à la violence et à sauver les nombreuses vies qui sont désormais en danger.

S'agissant de la situation dans le nord-est du pays, je remercie le Secrétaire général de la publication de son rapport (S/2020/141) sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017), 2401 (2018), 2449 (2018) et

20-05215 **23/29**

2504 (2020) du Conseil de sécurité, ainsi que de son rapport (S/2020/139) sur l'examen d'autres modalités au point de passage de Yaaroubiyé, comme demandé par la résolution 2504 (2020). Ce rapport indique clairement qu'il n'y a pas d'autres modalités au point de passage de Yaaroubiyé. Depuis la fermeture du point de passage de Yaaroubiyé aux opérations transfrontières, les personnes vivant dans les régions du nord-est de la Syrie qui ne sont pas sous le contrôle des autorités syriennes se voient refuser les médicaments et les articles médicaux dont elles ont si désespérément besoin. Si l'on ne peut pas accéder par le point de passage de Yaaroubiyé et s'il n'existe pas d'autres modalités d'accès crédibles, les installations sanitaires verront leurs stocks de médicaments vitaux diminuer, mettant ainsi en péril la poursuite de leurs activités et les patients syriens qui en dépendent. Comme beaucoup l'ont dit, les stocks de trousses de santé procréative constituent un sujet de préoccupation particulier. Nous notons avec beaucoup d'inquiétude la prévision selon laquelle dans le nord-est, les stocks pourraient se vider d'ici le mois de mars, ce qui empêcherait la réalisation de procédures vitales telles que les césariennes – une tragédie évitable pour les femmes syriennes -, et selon laquelle, plus généralement, les fournitures seront épuisées d'ici le mois de mai.

La Fédération de Russie a déclaré que nous pouvions faire confiance aux autorités de Damas pour acheminer l'aide dans toute la Syrie. Eh bien, examinons cette affirmation. Bien évidemment, nous nous félicitons qu'au cours des dernières heures et des derniers jours, les autorités syriennes aient autorisé l'acheminement de l'aide humanitaire. Mais nous avons déjà entendu des promesses; ce qui importe, c'est ce qu'il se passe réellement sur le terrain, et, à cet égard, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires doit fournir au Conseil de sécurité, sur une base régulière, des données détaillées sur les résultats du régime syrien en matière d'aide humanitaire de part et d'autre de la ligne de front et d'aide humanitaire au sein des zones contrôlées par les autorités.

Le rapport du Secrétaire général indique clairement que les réponses aux demandes sont retardées de plusieurs mois; même lorsque l'approbation est donnée, moins de la moitié de l'aide est autorisée à être acheminée. Les fournitures médicales essentielles sont régulièrement retirées des convois. En 2019, il y a eu précisément zéro convoi routier parti de Damas pour rejoindre le nord-est de la Syrie. Dans les zones contrôlées par Al-Assad, l'aide humanitaire est refusée

aux villes et aux communautés jugées insuffisamment fidèles au régime. Nous n'avons donc guère confiance dans les promesses des autorités syriennes, mais nous les appelons à nouveau à respecter leurs obligations humanitaires, et nous demandons à leurs protecteurs russes de les y obliger. Dans l'intérêt des innocents qui meurent en Syrie, il n'y a pas d'autres modalités à l'accès transfrontières.

Le Royaume-Uni reste le troisième donateur s'agissant de l'action humanitaire menée par les Nations Unies en Syrie. Nous avons alloué 152 millions de dollars au cours de cette année financière à des projets mis en œuvre par des organisations fournissant une aide transfrontière, principalement dans le nord-ouest de la Syrie. Depuis le début du conflit, le Royaume-Uni a engagé plus de 4 milliards de dollars pour l'aide humanitaire en réponse au conflit, et nous restons déterminés à fournir une aide aux personnes qui en ont besoin. Nous voulons continuer de fournir cette aide, dont le besoin se fait cruellement sentir. Nous devons nous assurer que l'aide atteigne les personnes qui en ont le plus besoin, où qu'elles se trouvent, sur la base de principes. Par conséquent, en attendant que l'avenir des opérations transfrontières soit clarifié au-delà de juillet, et compte tenu de la claire ingérence des autorités de Damas dans les opérations d'aide, et de leur évidente obstruction de cette aide, nous examinerons très sérieusement cette question.

Comme cela a déjà été dit dans cette salle, et comme l'ont souligné d'autres orateurs aujourd'hui, nous n'envisagerons pas de fournir une aide à la reconstruction tant qu'un processus politique crédible, authentique et portant sur le fond ne sera pas solidement engagé. La contribution de la Russie en Syrie se mesure en matériel militaire lourd et en bombes larguées sur la population, et non en aide au développement, et il faudra que cela change.

Nous sommes face à la pire crise humanitaire avec pour toile de fond le pire conflit au monde. Des hommes, des femmes et des enfants innocents meurent et continueront de mourir si rien n'est fait. C'est à la Syrie et à la Russie qu'il revient de prendre ou de sauver des vies. C'est leur choix. L'option humaine et humanitaire consiste à mettre fin aux combats et à laisser entrer les travailleurs humanitaires et le personnel sanitaire pour qu'ils puissent agir. Le choix est entre leurs mains.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (parle en arabe): Je voudrais commencer ma déclaration en communiquant une information que j'estime digne de l'attention de tous les participants à la présente séance, en particulier M^{me} Mueller et M^{me} Fore. Avant-hier, les autorités d'occupation turques ont coupé l'approvisionnement en eau potable de la ville de Hassaké et des villages environnants, approvisionnés par la station d'Alouk, en sachant pertinemment que cette installation est l'unique source d'eau potable de Hassaké, une ville située dans le nord-est de la Syrie – et non le nord-ouest de la Syrie. Hassaké et ses environs comptent 600 000 habitants, qui sont tous des civils, en majorité des femmes et des enfants.

Ce crime est similaire aux crimes perpétrés par les groupes terroristes dans les faubourgs de Damas en 2012, avec l'appui de la Turquie et du Qatar. Cependant, ces groupes ont été neutralisés par la République arabe syrienne. Ce dernier crime turc est donc comparable aux crimes perpétrés par des bandes terroristes armées à Damas en 2012, qui avaient déversé du diesel dans la source d'Aïn el-Fijé, la principale source d'eau potable de Damas et de ses 8 millions d'habitants. Nous voulions juste que le Conseil garde ce fait en tête.

Quatre positions méritant d'être signalées ont pu être entendues sous la présidence belge du Conseil de sécurité ce mois-ci. La première est la tentative par certains États Membres de transformer le Conseil de sécurité en une instance de l'OTAN pour soutenir l'agression turque et proférer des menaces contre mon pays, en violation des dispositions de la Charte. Cette approche finira par saper le rôle du Conseil de sécurité, dont le but est de maintenir la paix et la sécurité internationales. Cette position a été formulée publiquement durant la séance qui s'est tenue le 6 février (voir S/PV.8715).

La deuxième position notable est celle entendue dans une déclaration du Représentant permanent de la Puissance occupante israélienne, qui a décrété que se débarrasser physiquement du Président palestinien, M. Mahmoud Abbas, était une condition sine qua non de ce qu'il a appelé la paix. Autrement dit, il s'est agi d'une menace directe de supprimer le Président de l'État de Palestine proférée ici même dans la salle du Conseil.

La troisième position qu'on retiendra, c'est la réponse donnée par le Premier Ministre israélien Netanyahu à une question concernant les attaques lancées par ses forces aériennes contre mon pays, la Syrie, le 14 février. Il a dit – et cela concerne au premier chef le Président du Conseil et son pays – que, peut-être, l'aviation belge était à l'origine de ces raids.

Quant à la quatrième position digne d'attention, elle est personnifiée par le Secrétaire général adjoint Lowcock, qui s'est fait le chantre de films de propagande tout à fait mensongers et dont l'unique but est de salir le Gouvernement de mon pays, en violation des exigences de son mandat, profitant ainsi de la politique d'isolement imposée à mon pays par certains gouvernements qui ont fermé leurs ambassades à Damas ou de l'éloignement géographique de certains autres, et ignorant régulièrement les ingérences extérieures qui ont des conséquences catastrophiques sur notre région depuis des décennies.

La représentante de Saint-Vincent-et-les Grenadines a eu une analyse politique très juste, en dépit de la distance qui sépare son pays du mien, concernant le fait que son pays n'a pas d'ambassade à Damas. J'invite les autres membres du Conseil à suivre en toute objectivité son exemple et son analyse logique.

Nous n'accusons pas M. Lowcock gratuitement. Et qu'il me soit permis, à cet égard, de donner un exemple simple de l'approche extrêmement tendancieuse suivie par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires : dans l'exposé qu'il a présenté au Conseil le 19 février (voir S/PV.8727), le Secrétaire général adjoint – et M^{me} Mueller aujourd'hui encore – n'a pas mentionné les noms des deux travailleurs humanitaires de l'organisation britannique Oxfam, Wissam Hazim et Adel Al-Halabi, qui sont morts en martyrs il y a quelques jours alors qu'ils faisaient leur travail dans la province de Deraa. Nous présentons une fois de plus nos sincères condoléances à leurs familles et à leurs collègues. Ces deux citoyens syriens ont été tués de sang froid par des groupes terroristes armés qui ne cessent d'entraver l'action humanitaire et les efforts que déploient le Gouvernement syrien et ses partenaires pour fournir une aide humanitaire aux personnes qui en ont besoin. Ces groupes ne sont rien d'autre que des organisations terroristes que M. Lowcock s'entête à qualifier d'« opposition armée non étatique » ou d'« acteurs non étatiques », alors que pour d'autres il s'agit d'organisations jihadistes.

L'Armée arabe syrienne et ses alliés sont parvenus à défaire les groupes terroristes et leur soutiens à Edleb, ont permis à des millions de Syriens à Alep de retrouver un sentiment de sécurité et un peu de joie en débarrassant leur ville de la haine et du terrorisme, et ont aussi remis en état l'aéroport international d'Alep,

20-05215 **25/29**

qui a vu son premier vol depuis huit ans. Il est indéniable que ce que le Gouvernement syrien, avec l'aide de ses alliés, a fait pour combattre le terrorisme à Edleb n'est autre que son devoir constitutionnel et envers la nation, tout en appliquant à la lettre les résolutions du Conseil de sécurité.

Soucieux de garantir la sécurité et la sûreté de ses citoyens et après avoir pris un certain nombre d'initiatives, parmi lesquelles l'ouverture de plusieurs points de passage humanitaires, le Gouvernement syrien a appelé les Syriens qui ont récemment fui leurs régions et leurs foyers à retourner dans les zones libérées du terrorisme dans le nord-ouest de la Syrie. Le Gouvernement syrien a confirmé sa volonté de garantir la sûreté, la sécurité et la protection de ces personnes et de répondre à leurs besoins essentiels.

Ma délégation demande aux États qui ont de l'influence sur le régime turc et les groupes terroristes qui lui sont affiliés de les obliger à laisser nos concitoyens rentrer chez eux, de même que le million de Syriens qui, du fait de l'agression turque, ont dû quitter Manbej, Afrin, Tell Rifaat, Jarablos, Aïn el-Arab et d'autres lieux. Mon pays appelle de nouveau les entités de l'ONU à fournir promptement une aide humanitaire à ces personnes au lieu de faire des déclarations et des exposés qui ne reflètent pas la réalité sur le terrain et qui ne visent qu'à couvrir les organisations terroristes et les gouvernements qui les parrainent.

Nous avons fait part au Conseil de sécurité de notre déception face à la réticence de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) à importer les fournitures médicales stockées en Iraq, et ce alors que le Gouvernement syrien lui en a donné l'autorisation le 29 janvier, il y a presque un mois. Le Gouvernement syrien a autorisé l'entrée de cette cargaison par le poste frontière d'Albou Kamal. Le 22 février, le Gouvernement de mon pays a envoyé une lettre officielle au Directeur régional de l'OMS, indiquant qu'il était prêt à coopérer avec les autorités iraquiennes pour transférer cette aide à la Syrie en passant par le poste frontière d'Albou Kamal ou tout autre point de passage officiel légal, y compris les aéroports et les ports de Tartous et de Lattaquié. Le 25 février, le Gouvernement de mon pays a également informé l'OMS de son approbation d'un transfert unique de cette aide via l'aéroport d'Erbil en Iraq vers l'aéroport de Qamichli, dans le nord-est de la Syrie, à condition qu'elle soit distribuée sous la supervision du Croissant-Rouge arabe syrien et des autorités gouvernementales syriennes et en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies. Hier,

nous avons informé le Secrétaire général, le Président du Conseil de sécurité et les États membres du Conseil de cette approbation.

Malheureusement, et malgré cela, M^{me} Mueller et M^{me} Fore semblent ne pas avoir reçu cette information. Elles n'en ont pas informé les membres du Conseil dans leurs exposés d'aujourd'hui. Dans son exposé, M^{me} Mueller a mentionné le point de passage de Yaaroubiyé à 11 reprises bien que, conformément à la résolution pertinente du Conseil de sécurité, ce point ait été fermé. Néanmoins, elle l'a mentionné 11 fois. Elle a ensuite dit que le point de passage de Tell Abiad est l'option la plus viable et la plus logique. Elle a attribué cela au rapport du Secrétaire général (S/2020/139). Cela n'est pas vrai, car le rapport du Secrétaire général ne dit pas que le point de passage de Tell Abiad soit l'option la plus logique. Comme l'a dit mon collègue l'Ambassadeur de la Fédération de Russie, le rapport présente d'autres modalités, basées sur la coordination avec le Gouvernement syrien, pour l'acheminement de l'aide de Damas vers n'importe quel endroit du pays. C'est ce que dit le rapport et non ce qu'a mentionné Mme Mueller.

La délégation de mon pays rappelle que la coopération entre le Gouvernement syrien, l'ONU et les organismes des Nations Unies, ainsi que nos partenaires de 38 organisations non gouvernementales étrangères et 1 400 sociétés nationales, nous a permis, pendant les années de la prétendue crise, de continuer à fournir une aide humanitaire, un soutien social, des soins de santé et des services de base à des millions de Syriens, y compris ceux qui vivent dans des lieux classés par l'Organisation comme n'étant pas sous le contrôle du Gouvernement syrien. Cela est réitéré au paragraphe 22 du soixante-cinquième rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions humanitaires (S/2020/141), qui indique qu'ensemble, le Gouvernement syrien et les organismes des Nations Unies fournissent une aide alimentaire à plus de 3,5 millions de personnes chaque mois dans les zones classées comme étant contrôlées par le Gouvernement et dans le nord-est de la Syrie.

Qu'est-ce que cela signifie? Cela signifie que l'acheminement de l'aide est viable dans le nordest du pays depuis l'intérieur des frontières, grâce à une coopération et une coordination complètes avec le Gouvernement syrien, loin de toute tentative d'antagonisme et de politisation de l'aide humanitaire et sans qu'il soit nécessaire de recourir aux points de passage mentionnés dans la résolution 2504 (2020),

que le régime d'Erdoğan destine à devenir des points de passage pour son appareil militaire et ses soldats agresseurs soutenant le terrorisme, dans le silence total du Conseil de sécurité.

Je voudrais informer le Conseil de l'approbation accordée par mon pays pour le transport de l'aide à travers les lignes de conflit vers les régions dans le besoin en Syrie, à condition que cette aide soit exclusivement acheminée aux Syriens qui en ont besoin, afin de garantir qu'elle ne finisse pas entre les mains de groupes terroristes armés, d'organisations politiques illégitimes ou de milices supplétives. Cette aide doit également être distribuée sous la supervision de l'État syrien, du Croissant-Rouge arabe syrien et des partenaires des organismes compétents des Nations Unies.

Hier, le Gouvernement de mon pays a envoyé une lettre à M. Imran Riza, Coordonnateur résident des Nations Unies pour la Syrie, dans laquelle nous l'avons informé de notre approbation pour le transfert de l'aide médicale par voie terrestre dans tout le pays, en particulier à la suite de la libération de l'autoroute entre Damas et Alep, ainsi que d'autres autoroutes internationales, du contrôle des groupes terroristes armés soutenus par le régime d'Erdoğan. La libération de ces autoroutes est une étape déterminante qui permet d'assurer l'acheminement de l'aide humanitaire aux civils de mon pays qui en ont besoin. Quiconque cherche à fournir une explication différente, en appelant à un cessez-le-feu et à des négociations avec Daech et le Front el-Nosra à Edleb, soit méconnaît la situation en Syrie, soit soutient directement le terrorisme ou est responsable de l'effusion de sang de Syriens.

Pourquoi les pays occidentaux, à commencer par les États-Unis et suivis par d'autres, n'ont-ils pas négocié de cessez-le-feu dans le passé avec Ben Laden, Al-Zarqawi, Al-Baghdadi, Al-Julani et leurs entités terroristes? Si l'objectif recherché est un cessez-le-feu avec les entités terroristes, pourquoi les États-Unis et les pays occidentaux n'ont-ils pas négocié de cessez-le-feu avec Ben Laden, Al-Baghdadi, Al-Zarqawi, Al-Julani et d'autres?

Mon pays réaffirme son rejet catégorique de toute présence turque et de toute autre présence étrangère illégale – américaine, britannique et française – sur le territoire syrien. Nous appelons le régime turc à refréner son agression et son soutien incontrôlé au terrorisme en Syrie, en Libye, dans la Corne de l'Afrique et dans d'autres régions. Nous demandons également la cessation des actes d'agression israéliens, qui sont

commodément utilisés pour alléger les pressions sur les groupes terroristes et fournir un appui à l'agression turque, dévoilant ainsi l'alliance et le lien entre le régime turc et l'occupation israélienne de mon pays.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Sinirlioğlu (Turquie) (parle en anglais): Tout d'abord, je voudrais remercier la Directrice générale de l'UNICEF, M^{me} Fore, et la Sous-Secrétaire générale, M^{me} Mueller, pour leurs exposés très utiles.

Je voudrais également rendre hommage à tous les travailleurs humanitaires qui continuent de risquer leur vie pour aider le peuple syrien, contre vents et marées. Chaque jour, nous assistons à une nouvelle phase tragique de la catastrophe humanitaire qui se déroule en Syrie. Les rapports des organismes des Nations Unies racontent l'histoire de la barbarie au XXI^e siècle. Une telle brutalité et un tel mépris pour la vie humaine dépassent l'entendement.

Le régime d'Assad et ses partisans ont une stratégie qui ne laisse qu'une alternative aux civils. Ils peuvent soit rester dans la région d'Edleb et espérer survivre contre toute attente aux attaques aveugles du régime et de ses soutiens, soit quitter leur foyer et fuir pour sauver leur vie, dans des conditions hivernales très rudes. Cette stratégie n'est pas nouvelle. C'est le *modus operandi* du régime depuis le début. C'est ainsi qu'il a tué des innocents pour s'accrocher au pouvoir. Nous connaissons donc bien ce plan d'action.

Maintenant, la question est de savoir quelle est notre stratégie. La communauté internationale va-telle rester les bras croisés tandis que des millions de personnes sont déplacées et que des enfants continuent de mourir de froid? Allons-nous continuer à regarder les bombardements contre les écoles et les hôpitaux? La situation à Edleb n'est pas qu'une tragédie humanitaire; nous sommes face à des crimes graves contre l'humanité. Il nous incombe collectivement de mettre fin au massacre.

Nous avons déjà fait comprendre que la Turquie ne resterait pas les bras croisés. Nous n'allons pas nous contenter d'être de simples spectateurs. Nous accueillons déjà 4 millions de réfugiés syriens dans notre pays et fournissons soins et protection à 5 millions de personnes en Syrie. Environ 1,7 million de Syriens en Turquie sont des enfants. Plus d'un demi-million de bébés syriens sont nés en Turquie au cours des neuf dernières années. Au total, 9 millions de Syriens sont sous la protection

20-05215 **27/29**

de la Turquie. Notre présence sur le terrain donne de l'espoir à des millions de personnes. Nous continuerons d'aider nos frères et sœurs syriens. Nous n'allons pas les abandonner.

Quant à la crise en cours, la feuille de route est claire, et j'aimerais en rappeler les éléments une fois de plus. Premièrement, nous avons besoin d'une cessation immédiate des hostilités. Deuxièmement, nous avons besoin de la mise en œuvre complète du mémorandum de Sotchi. Et, troisièmement, nous devons revenir au statu quo ante. Voilà les principaux messages que nous avons transmis à la Russie, garante du régime, à tous les niveaux. Nous poursuivons nos échanges avec la Russie pour veiller à ce que le régime respecte les cadres existants concernant Edleb. Les attaques délibérées du régime contre nos forces marquent un véritable tournant. Nous sommes maintenant plus déterminés que jamais à préserver le statut d'Edleb en tant que zone de désescalade.

Comme le Président Erdoğan l'a encore dit très clairement aujourd'hui, nous ne retirerons pas nos forces ni n'abandonnerons pas nos postes d'observation. Nous ne permettrons pas au régime de contrevenir aux accords sur Edleb. Agissant en légitime défense, nous avons déjà étayé nos forces sur le terrain. Nous n'hésiterons pas à continuer de prendre toutes les mesures nécessaires.

La Turquie assure le passage en toute sécurité des convois vitaux pour des millions de Syriens par le biais du mécanisme transfrontières des Nations Unies. À l'heure actuelle, les habitants du nord-ouest dépendent entièrement de cette aide transfrontière. Nous travaillons avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour accroître la capacité des deux points de passage existants.

Aujourd'hui, les abris restent le besoin le plus pressant sur le terrain. Nous avons un besoin urgent de logements temporaires, d'écoles et d'hôpitaux de fortune pour plus d'un million de personnes nouvellement déracinées, dont la moitié sont des enfants. Nous devons également répondre immédiatement à leurs besoins en termes de nourriture et de médicaments.

Nous nous félicitons de l'appel lancé par le Secrétaire général aux donateurs en vue d'obtenir 500 millions de dollars supplémentaires pour répondre aux besoins des personnes nouvellement déplacées pour les six prochains mois. Mais le financement reste insuffisant. Nous exhortons la communauté internationale à accroître ses contributions.

Dans son récent rapport (S/2020/139), le Secrétaire général a recommandé le point de passage de Tell Abiad comme la solution la plus réaliste pour les opérations transfrontières dans le nord-est. Nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour opérationnaliser cette solution, en pleine coopération avec l'ONU. Nous nous félicitons de cette recommandation et sommes prêts à travailler avec les membres du Conseil de sécurité sur le prochain projet de résolution relatif aux activités transfrontières. Réduire l'aide transfrontière en ne renouvelant pas ce mécanisme ne saurait être une option. L'aide humanitaire ne doit pas faire l'objet de négociations mesquines. Il est de notre responsabilité commune d'apporter une aide aux millions de personnes dans le besoin en Syrie. Si nous échouons, l'Histoire ne nous le pardonnera pas.

J'aimerais ici également condamner le représentant du régime pour sa tentative d'intimidation des responsables humanitaires de l'ONU.

Il y a neuf ans, le peuple syrien s'est exprimé en faveur de la démocratie et d'un avenir meilleur. Mais ses demandes légitimes ont été écrasées par la force; en retour, il n'a obtenu que destruction et torture. Les attentes du peuple syrien sont toujours légitimes. Le régime et ses partisans continuent de rechercher une solution militaire. Ce que nous pouvons déduire de leurs agissements, c'est qu'ils veulent détruire le processus politique en tuant tous les membres de l'opposition.

Le Conseil sait mieux que le régime meurtrier d'Assad que la seule solution en Syrie est politique. Une solution politique dirigée et prise en mains par les Syriens, conformément à la résolution 2254 (2015), reste la seule option. La Syrie peut encore être un pays démocratique, laïque et stable, avec des frontières sûres et une économie forte. Le peuple syrien ne mérite rien de moins. Mais il a besoin de notre aide. Il a besoin que le Conseil joue son rôle pour apporter la paix et la sécurité à la Syrie.

Quant à la déclaration délirante de l'orateur précédent, je ne lui ferai pas l'honneur d'une réponse, car, je le répète, je ne le considère pas comme un représentant légitime du peuple syrien.

Le Président : Le représentant de la République arabe syrienne a demandé la parole pour faire une autre déclaration. Je la lui donne.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (parle en arabe): L'Empire ottoman a envahi la Syrie en 1516, comme tout le monde le sait. Les Syriens, réputés pour

leur patience, l'ont néanmoins renversé en Syrie en 1916, après 400 sombres années d'occupation ottomane.

Aujourd'hui, comme les membres l'ont vu, le représentant turc nous a une nouvelle fois menacés de façon très arrogante. Il se considère comme étant audessus de la loi.

Nous ne sommes pas en désaccord avec le peuple turc. Nous sommes en désaccord avec le parti d'Erdoğan, qui parraine le terrorisme dans mon pays. Nous sommes en désaccord avec les commanditaires du terrorisme en Turquie, parce que ce terrorisme a détruit nos infrastructures et entraîné la mort de centaines de milliers de civils. J'ai dit au Conseil dans ma déclaration que le régime turc avait coupé l'approvisionnement en eau de la province de Hassaké, où vivent 600 000 civils.

Le représentant du régime turc n'a pas le droit de parler au nom du peuple syrien; seul le Gouvernement syrien peut parler en son nom. Ni lui, ni son leader, ni son président ne peuvent parler au nom du peuple syrien. Nous parlons au nom du peuple syrien. Nous sommes les représentants du peuple syrien au sein de cette organisation internationale.

Le Gouvernement syrien ne livre pas une guerre à son peuple. Nous sommes engagés dans une guerre légitime contre le terrorisme et contre les commanditaires du terrorisme : les Turcs, les Qatariens et les Saoudiens. Ils sont les mandataires, mais les commanditaires initiaux, en Occident, sont encore plus dangereux, parce que ce eux sont les premiers parrains du terrorisme.

Le Gouvernement de mon pays est victime d'un projet terroriste sans précédent qui prend pour cible un Gouvernement légitime en investissant dans le terrorisme. Toutes les personnes présentes ont vu ce qu'il s'est passé lorsqu'on a investi dans le terrorisme en Iraq; lorsqu'on a investi dans le terrorisme en Libye; lorsqu'on a investi dans le terrorisme en Afrique, en particulier dans la Corne de l'Afrique, où le régime d'Erdoğan parraine le terrorisme. Partout où l'on regarde, on trouve les traces du régime turc qui parraine le terrorisme dans ces régions. Bien sûr, je pourrais parler longuement de cette question, mais pour des raisons de temps, je m'abstiendrai.

Nous avons clairement vu aujourd'hui que certains font mine d'ignorer l'importance du cadre d'Astana et disent qu'il n'est plus viable. Ce n'est pas vrai. Le cadre d'Astana contraint le régime turc à lutter contre le terrorisme. C'est pourquoi le régime turc ne veut pas que le cadre d'Astana perdure et soit couronné de succès. Le cadre d'Astana l'oblige à lutter contre le terrorisme à Edleb et à faire la distinction entre le terrorisme et l'opposition dite modérée.

Le Gouvernement syrien n'a aucun problème avec l'opposition civile, car nous traitons avec elle à Genève. Il y a un Envoyé spécial, Geir Pedersen, et, avant lui, il y avait M. De Mistura et M. Brahimi. Nous n'avons aucun problème avec une opposition civile non armée et non terroriste. Nous devons faire la distinction entre les deux. Le Gouvernement syrien a le droit de combattre le terrorisme parrainé par la Turquie, le Qatar et l'Arabie Saoudite, comme je l'ai dit, ainsi que par d'autres pays.

Le cadre d'Astana est ce qui nous a conduits à la situation actuelle, une situation de paix et de sécurité dans la plupart des territoires syriens. C'est pourquoi ils veulent prendre leurs distances par rapport au cadre d'Astana. Ils ont un projet terroriste. Ils veulent perpétuer le terrorisme en exerçant une pression politique sur le Gouvernement syrien. Voilà leur projet.

La séance est levée à 12 h 40.

29-29